

# LE PROGRES DU GOLFE

Fortin, M. l'abbé Alph.  
Sém. 1 mai 39

Rimouski, vendredi, le 25 février 1938

34e année (1904) No 46

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

AIME DIEUET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée

## L'HUILE DE LA GASPÉSIE

Vers 1923, M. Chester Thompson, géologue réputé, alors président du Royal Canadian Syndicate, annonçait qu'il venait de découvrir le plus grand champ de pétrole du monde, sans exception et que ce champ était même en voie d'exploitation dans le sud albertain, au Canada. Ce terrain pétrolifère est situé dans ce qu'on appelle le Sweet Grass Arch et s'étend du Montana septentrional à l'Alberta central. Jamais, dans le cours de sa carrière, M. Thompson n'avait étudié un terrain plus riche en promesses. Vers cette époque une centaine de puits furent creusés dans cette région. A-t-on continué l'exploitation de ces champs de pétrole? Quelle est leur situation aujourd'hui? Nous n'en savons rien présentement, n'ayant pas le loisir à l'heure qu'il est d'aller aux sources de renseignements. Tout ce que nous savons, c'est que l'exploitation de ces sources de pétrole de l'Alberta ont démontré, une fois de plus, que l'extraction du pétrole des entrailles de la terre est fort onéreuse et difficile.

Les siècles sont traversés de ces périodes où, tout à coup, surgit une fièvre quelconque communiquée par la découverte d'un produit des entrailles de la terre. Il y a la « fièvre de l'or », celle de l'amiant, du radium, du pétrole etc. L'exploitation réussit ou ne réussit pas. Quand elle a du succès il y a la ruée, puis, après quelques années, les champs sont abandonnés; et l'on recommence ailleurs. Souvent les compagnies d'exploitation en sont pour leurs millions.

Les champs pétrolifères de la Gaspésie font parler d'eux depuis au moins une bonne cinquantaine d'années. Ils ont créé pendant ce temps bien des illusions chez les propriétaires fonciers, les détenteurs de parts dans les compagnies d'exploitation organisées puis disparues et, en dernier ressort, chez les prospecteurs. Jusqu'à présent les tentatives d'exploitation de ces sources de pétrole n'ont pas réussi pour différentes raisons. Mais l'opinion s'est accrue de plus en plus, dans l'esprit des populations gaspésiennes et, plus sûrement, dans le cerveau des géologues, que cette partie orientale de la province possède des lacs intérieurs d'une huile riche et abondante. Alors c'est la richesse, mais comment atteindre ce pactole souterrain qui ne semble pas vouloir très facilement se laisser localiser?

Il y a un demi-siècle, tous les habitants de la côte gaspésienne avaient vu jaillir du sol une huile de première qualité; elle jaillissait même à une assez grande hauteur laissant croire qu'elle pouvait bien circuler assez près de la surface. Les témoignages authentiques ne manquaient pas, à tel point qu'une compagnie anglaise s'organisa pour exploiter ces sources pétrolifères de la Gaspésie. Elle creusa plus d'une cinquantaine de puits ici et là et dépensa, nous assure-t-on, près de deux millions. Mais ce fut en vain. La compagnie en resta à ces fortes dépenses et abandonna sa tentative.

Depuis, on a continué de constater, ici et là, des jaillissements révélateurs qui entretenaient toujours l'espoir de voir surgir, enfin, des entrailles du sol le pactole rêvé. Nous nous souvenons que lors des fêtes du quatrième centenaire du premier voyage de Jacques Cartier, des géologues français sont venus à Gaspésie visiter les puits déjà creusés, et, après une étude assez rapide, il est vrai, du sol, avaient conclu que l'on n'avait pas creusé aux bons endroits. D'autre part, des études entreprises récemment par des géologues du gouvernement de la province permettaient de conclure que l'on n'avait pas creusé assez profondément, que l'on s'était arrêté, à près de deux mille pieds, à une couche de pierre à chaux en dessous de laquelle précisément se trouvaient les nappes d'huile que l'on soupçonne.

On sait qu'au cours de la dernière session le gouvernement a fait voter une somme de \$15.000 pour faire des expériences sur ces sources d'huile en Gaspésie. Ces expériences ont été faites et un rapport vient d'être présenté au Ministère des Mines qui le fera bientôt connaître. On apprendra alors s'il y a lieu de conseiller l'entreprise de l'exploitation de ces champs de pétrole et s'il y a de l'huile en assez grande quantité pour justifier son extraction. Souhaitons-le pour le plus grand bien des habitants de la Gaspésie et pour cet intéressant coin de notre pays dont, par différents facteurs, les perspectives de prospérité sont, depuis quelques années, fort brillantes.

## UN DRAPEAU CANADIEN

Voici, de nouveau, qu'il est question d'un drapeau canadien. Un débat vient, en effet, d'être soulevé à Ottawa sur cette question raciale; et la conclusion du débat c'est qu'il est maintenant presque certain que notre pays aura peut-être prochainement, comme les autres dominions, son propre emblème national. Les deux chefs fédéraux se sont prononcés en faveur du principe de l'adoption d'un drapeau canadien. La motion présentée par le député libéral de Battleford-Nord, M. Cameron-R. McIntosh, parle du choix d'un drapeau « représentant le Canada dans son entier, symbolisant ainsi l'égalité du Dominion avec les autres membres du Commonwealth des nations britanniques ».

Depuis nombre d'années, on parle dans tout le Dominion d'un drapeau canadien. Il y a eu maints débats aux Communes à ce sujet; on a organisé des concours un peu partout. C'est un sujet qui demande autant d'attention que bien d'autres sujets d'intérêt plutôt secondaire et dont on ne cesse pourtant pas de parler.

Nous vivons depuis déjà trop longtemps dans cette anomalie que constitue l'absence d'un drapeau spécial au Canada. Osera-t-on toujours prétendre que l'Union Jack seul suffit à nos aspirations? Il ne faut pas confondre la loyauté à l'Empire et la fidélité à l'Union Jack.

D'ailleurs, les partisans même les plus acharnés de l'impérialisme sont d'opinion que le Canada doit posséder un drapeau qui lui soit propre et pensent, comme les autres, que loin d'être une cause de désunion un drapeau canadien serait l'un des principaux facteurs du développement de la conscience nationale, de la fierté canadienne et de l'union cordiale à l'empire britannique.

Quoi qu'il en soit, en attendant, l'absence d'un étendard qui soit exclusivement canadien nous fait subir de véritables humiliations, comme il est arrivé, par exemple, lors des Jeux Olympiques il y a quatre ou cinq ans, alors que le mat resta sans emblème lorsque, voulant suivre l'habitude d'arborer le drapeau du pays de chaque vainqueur, l'on ne put saluer de cette façon notre compatriote Percy Williams qui venait de remporter un succès sensationnel.

Il est vrai que les couleurs de la marine ont été reconnues par l'Amirauté comme le drapeau officiel des navires en mer et qu'un arrêté en conseil a permis qu'on les arborât au-dessus des ambassades canadiennes à l'étranger, mais c'est là une bien piètre consolation. Il est donc plus que jamais à souhaiter que l'on en vienne à une solution prochaine et satisfaisante de la question qui a vraiment assez mûri.

## CHASSE ET PECHE

Le gouvernement provincial veut faire de notre province le paradis des pêcheurs, mais il a besoin pour cela de l'appui indispensable de tous ceux qui s'intéressent à la préservation de nos espèces de poissons et de nos eaux dépeuplées par l'inculte de ceux qui refusent d'obéir aux lois mises en vigueur. Une loi sera présentée au cours de la prochaine session pour rendre obligatoires les permis de chasse et de pêche. L'arrestation pour rendre obligatoires les permis sera employée aux meurtres à prendre pour la conservation de ce qui reste encore de poissons et de gibier dans nos lacs et rivières et dans nos forêts. Il est malheureusement arrivé souvent, au cours des années pas-

sées, que les lacs aient été vidés par des pêcheurs qui se servaient de la dynamite ou des filets. On sait que ces engins de pêche sont strictement prohibés et que ceux qui s'en servent sont passibles d'amende et même d'emprisonnement. Nous apprenons qu'une association de Montréal, voulant collaborer avec le gouvernement, veut prendre des initiatives appropriées pour mettre fin à ces abus.

C'est, en somme, par l'observance des règlements que l'on sauvera notre poisson et notre gibier.

## Wagons coupe-gorge

La scène terrifiante qui s'est déroulée, vendredi dernier, dans un convoi-passagers du Canadien National, en bas de Québec, ne nous étonne pas outre mesure. Elle est la résultante logique, inévitable, de l'état de désarroi, d'incertitude, d'incohérence et de désordre qui règne, à l'état endémique et chronique, dans le service du chemin de fer du peuple, le Canadien National, ci-devant l'Intercolonial, entre Mont-Joli ou Campbellton et Lévis.

Wagons en nombre insuffisant, encombrement, entassement et promiscuité des voyageurs qui ne savent trop où se poser, tenue dégoûtante de certains d'entre eux (qui ne se gênent pas de déchausser leurs pieds nauséabonds), balayage à sec sous le nez des passagers, et surtout présence tolérée d'ivrognes baveux, tapageurs et querelleurs, qui, selon l'inspiration du moment, profèrent des menaces, lancent des provocations, donnent et reçoivent des coups: nous ne sommes que trop couramment les habitués témoins de ces spectacles répugnants.

Vendredi dernier, un jeune homme en état d'ébriété fit des siennes, dans un des wagons remplis de passagers. Il créa toute une panique en menaçant ses compagnons de voiture d'un revolver chargé et d'une bouteille de spiritueux qu'il avait dans les mains. Cet engorgement aurait pu être cause d'une tragédie et de pertes de vie. Son escapade l'a conduit en correctionnelle à Québec et lui a valu une pénalité de \$50 avec réprimande du magistrat, pour port d'armes illégal. Le juge a recommandé, au surplus, aux autorités du chemin de fer de pourvoir les convois d'un service régulier de police.

Il est inconcevable, tout de même, qu'une telle échauffourée ait été rendue possible et que des voyageurs aient eu sérieuse raison de craindre pour leur vie dans un convoi public des chemins de fer nationaux. Nous croyons bien que des scènes de cette espèce ne peuvent se produire, en notre province, que dans un secteur aussi négligé et dédaigné que celui du bas-fleuve. La situation est honteuse, révoltante, et de plus en plus intolérable.

Les voyageurs ivrognes, dès lors qu'ils causent le moindre désordre par leurs paroles, leurs gestes, et leur attitude, devraient être sans pitié « plaqués » à la prochaine station. Et il devrait y avoir, en permanence, à bord des convois, — surtout les jours d'affluence — des policiers en service, suffisamment équipés ou armés pour maîtriser et réduire à l'impuissance les forcenés qui peuvent s'y trouver. Des wagons coupe-gorge ou des voitures poubelles ne sont pas plus de mise entre Lévis et Campbellton que sur les autres secteurs du chemin de fer Canadien National, où les « cochons de payants » sont au moins assurés de voyager en paix, convenablement assis, sans se faire bayer au visage, et surtout sans risquer leur vie sous la menace d'un pistolet chargé.

## Notre homard

Le gouvernement de la province, à la suite d'instances auprès du gouvernement fédéral, vient de faire prohiber complètement pour cinq ans, la pêche au homard sur la Côte Nord. C'est une excellente mesure de protection que l'on vient de prendre. On ne semble pas vouloir croire en certains quartiers que l'immense richesse de nos ressources naturelles que la Nature a placées tout le long du littoral de la Côte Nord du Saint-Laurent s'évanouit à vue d'oeil d'année en année. Et pourtant, telle est la réalité. Nous en avons des exemples tous les jours. On sait ce qui est arrivé pour le homard, pour ne donner qu'un exemple.

D'après les statistiques de 1937, il s'est pris sur la Côte Nord, au cours de cette année, 36.000 livres de homard seulement sur 200 milles de côte. Or, d'après une statistique de 1900, il s'en capturait, cette année-là, sur soixante milles de côte seulement, 200.000 livres de plus qu'en 1937. On peut concevoir la formidable diminution de ce crustacé par ces quelques chiffres.

## Bibliothèques

Honneur à la petite ville de Joliette! Plus particulièrement, honneur aux jeunes de la Chambre de Commerce junior de cette petite ville qui viennent de prendre les mesures voulues pour constituer une bibliothèque publique. C'est une initiative louable, courageuse, nous ajoutons, extraordinaire.

Tout de même, faut-il, de ce côté, en être rendu là: trouver extraordinaire, courageux, presque sans précédent, l'acte d'établir une bibliothèque municipale! Le fait est d'une rareté remarquable. Une bibliothèque dans une municipalité, mais pourquoi faire? C'est la dernière des choses à organiser. Il est vrai qu'aux Etats-Unis, pas une petite ville n'a pas sa bibliothèque, mais les Etats-Unis sont un pays arriéré dont il ne faut pas toujours suivre l'exemple. N'importe, Joliette vient de donner un fameux bon exemple. Qu'on le suive dans seulement cinquante pour cent des municipalités, et personne n'aura rien à dire contre l'apathie de nos autorités municipales ou autres à l'endroit de ce qui se rapporte à l'esprit et à l'intelligence.

Une bibliothèque municipale, quelle rareté chez nous! Même dans nos grandes villes... Québec, l'Athènes du Canada, n'a pas même de bibliothèque publique, le croirait-on?

## MAGASINS A CHAINE

D'après certains bills amendement des chartes de municipalités et qui seront présentés au cours de la présente session provinciale, on prévoit que la lutte va recommencer contre les « magasins à chaîne ». Certaines municipalités, comme celle de Montmagny, demandent l'autorisation d'imposer une taxe de \$500.00 sur les magasins à chaîne dans leurs limites. Elle argue à cet effet la protection du commerce local et des marchands de l'endroit qui versent les impôts fonciers à la municipalité.

Par contre le Board of Trade fait entendre d'énergiques protestations et il demande aux législateurs de Québec de ne pas permettre l'imposition de « taxes vexatoires de ce genre » sous prétexte qu'elles seraient des entraves au commerce en général, ce qui constituerait, au surplus, un dangereux précédent, toutes les municipalités se mettant à suivre. Déjà, certaines corporations municipales des environs de Montréal ont obtenu l'autorisation d'imposer de ces taxes, mais beaucoup moins que celles que demande Montmagny en particulier.

Quoi qu'il en soit, il appartiendra aux législateurs de Québec de juger du bien fondé des arguments que l'on apporte de part et d'autre.

### ELECTIONS

M. Lucien Borne, a été élu maire de la ville de Québec, lundi, par 5571 voix de maj. contre le maire sortant M. J.-Ernest Grégoire, dont il avait été l'adversaire il y a deux

## HISTOIRE LOCALE

Comment profiter de certains événements pour l'enseigner aux enfants de l'école primaire.

M. EUSEBE LECLERC

M. Eusèbe Leclerc vient de mourir à l'âge de 85 ans. Qu'est-ce que ce simple fait peut suggérer aux éducateurs de la paroisse de Rimouski et des environs?

Une excellente leçon d'histoire locale et d'histoire agricole. Le fait d'avoir vécu 85 ans comporte en soi une abondance d'histoire locale. Mais le respectable vieillard qui vient de mourir au deuxième rang de Rimouski a fait davantage.

Eusèbe Leclerc, toute sa vie, a cultivé la terre. Et il a donné au Rimouski quatre garçons et trois filles pour perpétuer la tradition. A une époque où l'on cherche par mille moyens à réintégrer les déserteurs du sol, n'est-il pas consolant de constater que nous avions au milieu de nous un homme qui a aimé l'agriculture et l'a fait aimer à ses enfants? Ce seul fait devrait lui mériter la reconnaissance de ses compatriotes, surtout des dirigeants, des éducateurs, de tous ceux qui travaillent à une meilleure orientation de notre société inquiète.

Un cultivateur qui, à 85 ans, va rendre ses comptes à Dieu et laisse sur la terre onze familles, issues de lui, dont sept sont des ouvriers du sol, c'est un véritable héros de la patrie.

M. Leclerc, je le sais, aurait ri de moi si je lui avais dit qu'il était un héros. « J'ai tout simplement rempli mon devoir de catholique et de Canadien français », m'aurait-il répondu.

C'est beaucoup! Ils méritent d'être cités à l'honneur ceux qui conscients de leur devoir le remplissent au meilleur de leur capacité. En France, on a institué des prix de vertu pour des familles semblables.

A l'école, on doit faire aimer la vie rurale, apprécier l'agriculture, le travail du sol, les joies de la famille, la grandeur et la beauté des scènes champêtres. Des exemples comme celui-là y contribueront puissamment, si les maîtres et maîtresses savent les cueillir dans leur milieu. Car le milieu fait l'homme. Il met une empreinte ineffaçable sur l'être humain. D'où la nécessité d'adapter son enseignement aux besoins du milieu.

Eusèbe Leclerc avait quatorze ans à la naissance de la Confédération canadienne. Toutes les inventions modernes ont été créées depuis cette époque. Il a vu construire le chemin de fer, le quai, la ville de Rimouski, défricher et progresser la paroisse, ouvrir et coloniser Sainte-Blandine, Saint-Nazaire, etc. Bref, reconstituer dans son cadre la vie rimouskoise dont ce vieillard fut le témoin, c'est enseigner à la génération qui lève l'histoire de notre intéressante localité.

Avis aux éducateurs! Ceux-ci ne doivent pas être seulement des répétiteurs. Ils seront des chercheurs, des curieux. Et pour ce qui concerne l'histoire locale et régionale, ils le seront deux fois. Car les matériaux sont encore tous dispersés. Mais il faut les rassembler, sans plus de retard et à mesure qu'ils se présentent.

A l'oeuvre, maîtres et maîtresses! Que chaque école devienne un petit centre de recherches historiques! Elle créera de l'intérêt, du patriotisme, de l'éducation nationale, par l'histoire locale.

Paul HUBERT.

### BILLET DU JOUR

## UNE LEGENDE

Les chercheurs en histoire ou les chercheurs d'histoires trouvent tout aujourd'hui, ou prétendent trouver tout. Ils sont prêts, pour cela, à bouleverser toutes les données historiques les plus solidement établies jusqu'à présent. Ainsi, nous savions bien que Tadoussac est l'une des plus vieilles places du Canada et que, avant que les blancs y aient abordé le début du VIème siècle, cet endroit était fréquenté par des Indiens Montagnais, Papinachois, Outabitiens. L'on a fait des fouilles maintes fois sur ce territoire de Tadoussac et ce que l'on a pu trouver donne quelques aperçus des premières évangélisations des Indiens de l'estuaire du Saguenay.

Mais voilà qu'un Dr Frank G. Sparks, de l'Université de Pensylvanie, ayant fait, paraît-il, d'autres fouilles dans les environs du village de Tadoussac, a trouvé les traces d'une civilisation ancienne qu'il ne peut expliquer autrement qu'en disant que les articles trouvés provenaient des Esquimaux. Pour s'assurer du fait, le conservateur du Musée National d'Ottawa se rendrait bientôt à Tadoussac et y ferait une enquête pour savoir si vraiment les Esquimaux ont habité Tadoussac, le chef de l'Anthropologie du Musée National n'ajoutant pas trop foi à cette théorie et voulant en avoir le cœur net.

A notre sens cet aimable Dr Spark ne serait qu'un aimable fantaisiste et il aurait, tout simplement, suivi les traces d'un autre fantaisiste, auteur d'un volume très rare aujourd'hui, publié en 1888, à Philadelphie et intitulé « The Doom of Mamelons » et, en sous-titre, « Legend of the Saguenay ».

Cette légende est basée sur une vieille prophétie qui existait dans la tribu indienne des Lenni-Lenapes qui vivait alors dans les états du Sud-Américain. Cette prophétie voulait que, quand s'accomplirait le mariage entre une princesse de cette tribu et un blanc, la race s'étendrait subitement aux « Mamelons », « endroit situé à l'embouchure du Saguenay et où les premiers blancs ont atterri », dit la légende — c'est-à-dire Tadoussac sans aucun doute, puisque Tadoussac veut dire « Mamelon ». Ce mariage entre une princesse des Lenni-Lenapes et un blanc fut célébré, et le temps vint où la vieille prophétie allait s'accomplir à Tadoussac. Le dernier des Lenni-Lenapes devait mourir là. C'est très long et très détaillé puisque la relation de cette légende couvre 137 pages d'un volume in-octavo. L'on assiste, par exemple, à une grande bataille entre les Lenni-Lenapes et les Montagnais, aux Mamelons même, pendant la double horreur d'un tremblement de terre et d'une éclipse de soleil. La terreur est à son comble. Pendant la bataille et dans la plus profonde obscurité, le chef des Lenni-Lenapes tue son frère qui, hors sa connaissance, est revenu de France avec son épave basque. Il est relâché que le vaisseau qui portait ces derniers avait fait naufrage au Labrador et qu'ils avaient été secourus par un parti d'Esquimaux qui les avaient conduits jusqu'aux Mamelons, où ils arrivaient au moment où la bataille faisait rage.

Nous voilà avec les Esquimaux à Tadoussac. Est-ce ceux-là dont le Dr Spark a découvert les traces?

NEMO.

### MORT DU Dr VALMONT MARTIN

M. le Dr Valmont Martin, ancien maire de Québec, directeur du Service Municipal de la Santé et professeur à l'Université Laval, est décédé subitement mercredi dernier alors qu'il était à l'Hôpital Municipal, faisant sa visite quotidienne. Il était âgé de 63 ans.

Né à Carleton (Bonaventure), le Docteur Martin avait fait ses études classiques au Séminaire de Rimouski et ses études médicales à l'Université Laval. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils MM. Jean et Paul Martin, deux filles Mlles Yvonne et Jacqueline Martin, et une fille adoptive Mlle Coquaine Bouchard.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

### ACCIDENT D'AVIATION A MATANE

Un avion des Canadian Airways s'est abattu dans la neige mercredi en décollant de l'aéroport près de Matane. Le pilote, Tom Mann, s'est infligé une fracture à une jambe. Il a été transporté à l'hôpital. L'ap-

### MORT DE M. JOSUE LEPAGE

L'ancien maître de poste de Rimouski a succombé hier matin.

Depuis quelques mois, plusieurs Rimouskiens de la vieille génération se sont, tour à tour, éteints pour la plupart à des âges avancés. Entre autres, l'ancien maire de notre ville M. R.-A. Drapeau, décédé à Québec, M. le chevalier H. G. Lepage, un ancien maire aussi, M. Joseph Dubé, M. Emile Banville, ancien échevin (décédé à Mont-real), M. Eusèbe Leclerc, l'honorable Auguste Tessier, ancien maire de la ville et de la paroisse et ancien député, et M. Josue Lepage.

Aujourd'hui, nous avons le vif regret d'annoncer la mort, survenue hier matin (jeudi), de celui qui fut pendant quelque 35 ans maître de poste de Rimouski, M. Lepage était donc l'une des figures les plus connues de notre ville. Malade depuis une dizaine d'années, il a succombé à l'âge de 80 ans et 6 mois, suivant de près dans la tombe son distingué frère M. le chevalier Herménégilde Lepage, décédé le 4 novembre dernier.

Feu Josue Lepage naquit à Rimouski en 1857. Il épousa en premières noces Mlle Amanda Bégin, fille du notaire Désiré Bégin, et en secondes noces Mlle Clorinthe Gaudry, qui lui survit. Il avait été nommé maître de poste de Rimouski en 1896, succédant à M. Samuel Côté. Il fut remplacé en 1931 par M. Alphonse Couillard, notre maître de poste actuel.

Lui survivaient également son frère M. Adhémar Lepage, de Rimouski, et une sœur madame Thomas Garon de Cacouna. Il était l'oncle de M. l'échevin Martin-J. Lepage, des Rév. Soeurs Marie du Sacré-Coeur et Ste-Jeanne de Chantal, religieuses ursulines de Rimouski, de M. Charles Garon, Mlle Emilie Garon, de Mme Jules Garon, de Cacouna, le beau-frère de M. Nazaire Bégin, de Mme Ve J.-E. Gauvreau et de Mme L.-N. Santerre, et le grand-oncle de M. le Dr Victor Lepage et de Mme Jean-Marie Ouellet.

Les funérailles auront lieu à la cathédrale lundi prochain, à 9 heures.

Nous prions madame Lepage et les familles en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

### UN GRAND DEUIL

CHEZ LES SOEURS SERVANTES DE JESUS-MARIE

Mort d'une ancienne supérieure

La Congrégation des Servantes de Jésus-Marie vient d'être douloureusement éprouvée et plongée dans le deuil par la mort de la Révérende Mère Marie des Sept-Douleurs, née Virginie Duguay, religieuse choriste, ancienne supérieure du Monastère de Nazareth à Rimouski.

La regrettable religieuse, malade depuis une couple d'années, est décédée mercredi dernier, le 23 février, à 1 heure de l'après-midi. Elle était âgée de 73 ans et avait passé dans la vie religieuse 35 ans et 5 mois. Elle était la tante du grand sculpteur canadien Rodolphe Duguay, de Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu demain, samedi, à 7.30 heures dans la chapelle du Monastère de Nazareth à Rimouski.

Nous prions la communauté et la famille en deuil d'agréer l'hommage respectueux de nos sincères condoléances.

### LUNDI SOIR, A 10 h. 30

CJBR

Notre excellent confrère, M. Damase Potvin, écrivain et journaliste bien connu, fera une causerie lundi soir, à 10h.30, sur un personnage qui intéresse tout particulièrement nos populations des régions du Golfe et du Saguenay, Henry de Puyjalon, l'« homme du Labrador ». M. Potvin parlera au microphone de Radio-Canada. Nous invitons tous les radiophiles de notre région à l'écouter par voie de notre poste local CJBR.

pareil est considérablement endommagé.

CONDAMNE A \$50

Pour avoir troublé la paix et menacé les passagers avec un revolver et une bouteille à bord du train d'excursion de vendredi dernier, sur le C. N.

Armand St-Amand, qui faillit tuer de frayeur les passagers d'un convoi d'excursion entre Campbellton et Lévis en les menaçant d'une bouteille qu'il tenait d'une main alors que, de l'autre, il brandissait un revolver, a été condamné à \$50, d'amende ou un mois de prison par le juge Laetare Roy, de Québec. Celui-ci conseilla d'augmenter le nombre des surveillants et des détectives spéciaux sur les convois de chemins de fer. Il y a, dit-il, de l'intérêt du chemin de fer et de la sécurité et de la paix des passagers.

« Les chemins de fer nationaux de Lévis à Campbellton, dit le juge, sont considérés par certaines gens comme une taverne et un lieu de désordre. Les constables qui sont chargés du maintien de l'ordre sont débordés ».

« Vendredi dernier on a amené, devant moi, un jeune homme de 26 ans qui s'était promené dans le train avec une bouteille de « Gin » d'une main et un revolver chargé de l'autre, et qui a failli causer une émeute. Il a été coupable à l'accusation d'avoir eu un revolver sans permis. Vu la sévérité de la loi, telle qu'amendée dernièrement, et qui fixe à cinq ans le maximum de détention pour un crime de ce genre, je dois condamner l'accusé à \$50,00 d'amende ou un mois de prison. De plus, je déclare le revolver confisqué ».

VOICI LE MOMENT LE PLUS UTILE POUR COMBATTRE LES MOUSTIQUES

Pendant l'hiver, quand le pays repose sous son manteau de neige et de glace, on ne pense guère aux moustiques ni aux autres insectes suceurs de sang qui causent tant de torture au printemps et en été. Mais sous cette neige, sous les feuilles mortes et sur la terre, le long des bords des lacs et des marais et dans les endroits inondés par la crue des eaux, dans les fosses sèches et dans les endroits bas, le long de chemins, dans les champs et les bois, il y a des millions de petits œufs déposés l'année précédente par les moustiques avides de sang et qui sont prêts à donner naissance à des légions de moustiques dès que la neige fond sous l'influence du chaud soleil du printemps.

Les larves qui éclosent de ces œufs se développent lentement d'abord dans l'eau froide résultant de la fonte des neiges, mais les pluies chaudes et la force croissante des rayons du soleil stimulent leur croissance, si bien qu'aux premiers jours de mai, lorsque la neige a disparu et que les végétaux commencent timidement leur croissance, ils sont sortis de l'eau et qui ont pris leur vol. La possession des ailes leur donne une grande liberté de mouvement et ils sont si nombreux qu'il est bien difficile sinon impossible de les détruire. Leurs victimes doivent donc se contenter de se gratter et de se plaindre, ou de se servir de pulvérisations et d'ingrédients qui n'ont en somme qu'une utilité temporaire ou partielle.

Mais c'est maintenant, tandis que l'hiver est encore là, que l'on peut dresser des plans pour détruire au printemps et au commencement de l'été des larves et les nymphes tandis qu'elles sont encore dans leurs milieux liquides. De même que les autres animaux ces créatures sont obligées de respirer pour vivre; elles le font principalement par des organes en forme de tubes qu'elles poussent à intervalles fréquents à travers la surface de l'eau pour se mettre en communication avec l'air extérieur. Il suffit que l'on étende sur l'eau au moyen d'un pulvérisateur une mince pellicule d'huile de charbon pour que les larves et les nymphes ne puissent plus avoir accès à l'air vivifiant; leurs organes de respiration et leurs corps se dessèchent et elles meurent promptement. Un moyen encore plus utile parce que ses effets sont permanents est de faire disparaître par un bon égouttement l'eau des foyers de multiplication. On détruit ainsi larves et nymphes et on empêche le développement des autres. On détruit par ces moyens à peu de frais, relativement aux avantages que l'on en tire, un nombre immense de moustiques.

Pour réussir dans cette campagne il faut bien s'organiser et com-

COMMISSION SCOLAIRE

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi, le vingt-deux février mil neuf cent trente-huit à 3 1/2 heures de l'après-midi, à laquelle session sont présents: M. l'abbé Adolphe Tremblay, ptre, curé, président, et MM. Oscar Morissette et James J. Jessop, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier et aussi présent.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés: P.-E. D'Amour et Fils Ltée \$9.40; J.-Alf. Pinault \$4.61; Emile Huot \$1.20; J.-Bte Côté f. Elzéar \$2.83; Josaphat Poirier \$0.35; A.-A. Portugais \$8.05; La Cie de Pouvoir \$23.15 et \$18.95.

Les Commissaires reçoivent les communications suivantes: Le rapport de M. Henri-E. Lavoie, inspecteur des écoles, en date du 23 décembre 1937.

Une lettre de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec.

Une proposition de la Cie de Pouvoir pour l'éclairage de l'école No 1 au nouveau tarif optionnel A-1, cédule B.

Un compte de M. Ferdinand Santerre pour travail fait dans le règlement pour incendie de l'école No 4.

Une lettre de la Cie Santerre Ltée réclamant de nouveau une balance de \$42.00 pour la construction d'un hangar à bois.

Proposé par M. Morissette et résolu que le nouveau contrat proposé par la Cie de Pouvoir, pour l'éclairage de l'école des garçons, soit accepté et ratifié.

Proposé et résolu que les autres affaires reçues soient ajournées à la prochaine session pour décision. Et la prière clôt la séance.

MONT-JOLI

Dimanche soir dernier, le R. P. Gérard de Champlain, Oblat Trinitaire, enfant de la paroisse, faisant ses adieux à Mont-Joli, en donnant une très intéressante conférence sur la Corse, pays où il retournera sous peu reprendre son ministère interrompu pour quelques mois. La vaste salle avait peine à contenir la foule sympathique qui se pressait pour entendre le conférencier.

Deux Montjoliens, Mlle J. Gagnon et le jeune R. Lévesque, accompagnent le missionnaire à son champ d'apostolat.

BAPTEMES: Le 9 février, Marie-Jeanne-Lucette, enfant de Pierre Bérubé et de Anna Frenette. Parrain et marraine: M. et Mme L. Poirier.

Le 12 février, Marie-Graziella, enfant de Lucien Roussel et de Lucie Dubé, Parrain Jean-Marc Roussel, marraine: Blanche Dubé. Porteuse: Thérèse Roussel.

Le 12 février, Louis-Marie-André, enfant de Alphonse Bouchard et de Rose-de-Lima Roy. Parrain: Isidore Charette; marraine: Annette Roy; porteuse: Ida Roy.

GOURET: Nos joueurs « Café Cartier » qui ont battu une équipe de Rimouski, par 6 à 1, le 13 février ont aussi remporté la victoire sur le Matane dimanche. Par contre, le Price leur a infligé une défaite le 17 février.

ILES-DE-LA-MADELEINE

DECES. — M. David Petitpas, de Cap-aux-Meules, est décédé le 11 février. Il laisse pour le pleurer son épouse, née Emma Mousse, et plusieurs frères et sœurs.

VA ET VIENT. — Mmes Pierre Arsenault et Antoine Boudreau sont parties pour l'hôpital de Charlottetown.

— M. Antonin Arsenault est revenu d'un voyage, dernièrement.

— M. et Mme Collins, de Entry Island, sont revenus de l'hôpital Prince Edward, où leur bébé est décédé. Avec les restes mortels, ils sont revenus ici par avion.

— Mme Maurice Chasson est revenue de Charlottetown, où elle était allée conduire son bébé malade.

— M. J. Leblanc, était à bord de l'Avion, le 12 février.

— M. Augustin Deveau est maintenant dans sa famille, après un séjour de quelques semaines à l'hôpital.

— M. J.-J. Lebourdais, surintendant de la compagnie de téléphone, est en voyage d'affaires à Montréal, Québec et Moncton.

TEMPÊTE. — Le 11 février, les Iles de la Madeleine ont été balayées par une violente tempête. Le vent atteignit une vitesse de 91 milles à l'heure. Aucun dommage n'a été enregistré.

TRANSPORT AERIEN. — L'Avion a vingt voyages d'effectués depuis l'ouverture de la saison froide.

mencer à temps. Les organisations et les groupements qui s'intéressent à ce travail feront bien d'écrire à l'Entomologiste du Dominion, Division de l'entomologie, Ottawa, pour avoir des renseignements plus complets. On peut se procurer une circulaire intitulée: « Comment combattre les moustiques au Canada », préparée sous la direction de l'Entomologiste du Dominion, en s'adressant au Bureau d'extension et de publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

ST-FABIEN

Funérailles de Mme Joseph Bélanger.

Le 22 février, une foule considérable rendait un dernier tribut d'hommage à la mémoire de Dame Arthemise Gaudreau, veuve de Joseph Bélanger, décédée le 19, à l'âge de 86 ans et 7 mois. Mme Bélanger, née à St-Simon du mariage de feu François Gendreau et Dame Emilie Gagnon dit Belzile, laisse dans le deuil quatre fils: MM. Alphonse Bélanger, Joseph, actuellement à Franklin, qui n'a pu se rendre aux funérailles, Gonzague et Médard. Une fille, Marie et deux fils, Philias et Philippe, depuis plusieurs années déjà, l'ont précédée dans la tombe. Elle était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Un bon nombre de congréganistes firent la communion à ses funérailles, et, au cours de la cérémonie, la bannière de Ste-Anne fut portée par MM. Désiré Jean et Elzcar Belzile. Mmes Eugène Gauvin, J. E. Ouellet, Théophile Fournier et Jos. Cimon, officières, tenaient les rubans. Mmes Gauvin et Ouellet firent la collecte.

La levée du corps fut présidée par M. l'abbé Alphonse Fortin, professeur au Séminaire de Rimouski qui dit ensuite, ainsi que M. l'abbé Zenon Belles-Isles, la messe aux autels latéraux.

M. l'abbé Raoul Thibault, petit-neveu, directeur au petit séminaire de Rimouski, chanta le service solennel. M. le curé Stanislas Roy et M. le Vicaire Hildebrand Roy l'accompagnaient comme diacre et sous diacre.

M. Jean Bélanger, petit-fils, portait la croix. M. Joseph Gaudreau de cette paroisse, MM. Louis Thiberge, Joseph et Johnny Gaudreau, de St-Simon, neveux, M. Donat Jean, petit-fils et M. Alphonse Bélanger, cousin, étaient porteurs du cercueil.

On remarquait dans le cortège: MM. Médard, Alphonse et Gonzague Bélanger, ses fils; Mmes Joseph, Philias et Philippe Bélanger, ses belles-filles. Petits-enfants: Mlles Béatrice, Cécile, Elsa, Alberte et Simone Bélanger. Mmes Donat Jean et Jean Bélanger, Mlles Antonia, Clorinda, Jeanne, Françoise, Gilberte et Mariette Bélanger. M. Jules Bélanger étudiant au séminaire de Rimouski, MM. Napoléon et Clément Bélanger, neveux et nièces: Mme Ludger Thibault, de St-Simon, Mme Joseph Gaudreau, M. Charles Gaudreau, de Luceville, M. Désiré Bélanger, d'Amqui, Mme Josaphat Bélanger, de Causapscal, Mlles Agathe et Anne-Marie Belzile, MM. La-Philippe Thiberge et Joseph Gaudreau, de St-Simon, Mlle Germaine Turcotte, de Bic, Mme Joseph Gaudreau, Jr, M. et Mme Arsène Fournier, MM. Adrien et Irène Fournier.

On remarquait aussi: M. et Mme Marcel Jean, M. et Mme Philippe Ross, M. Aphonse Bélanger et Mlle Eva Bélanger, de St-Simon RR. SS. du couvent St-Rosaire et leurs élèves, M. et Mme Rémi Coulombe, MM. et Mmes Noël et Philippe Thiberge, Mme Napoléon Gaudreau, M. et Mme Jos. Gaudreau, M. Louis Albert, Mlle Clara Albert, M. et Mme Geo. Emile Fortin, M. et Mme Téléphore Morais, M. et Mme Alphonse Gagnon, M. et Mme Fabien Rioux, M. et Mme Joseph Bélanger, M. et Mme Jos. Voyer, M. et Mme Sirice et Zenon Belles-Isles, MM. Camille Roy et Gonzague Belzile, M. et Mme Ernest Fournier.

M. Hilaire Ouellet avait la direction des funérailles.

Nos sympathies à la famille en deuil.

ST-LOUIS DU HA! HA!

La maison de M. Octave Pelletier a été détruite de fond en comble par le feu. On a pu sauver une partie de l'ameublement; tout le reste a été consumé par les flammes.

La résidence de M. Pelletier était l'une des plus belles de St-Louis.

TROIS-PISTOLES

VA ET VIENT: M. Michel Caron, Mlles Noëlla et Denise Caron étaient en promenade chez des parents à l'île Verte, dernièrement.

— Mlles Flavie, Adrienne et Yvonne Larivière étaient de passage à St-Eloi, dimanche dernier.

— Mme Simon Côté, de l'île Verte, a passé quelques jours chez des parents et amis, ces jours derniers.

— M. Théodore Damours, M. et Mme Laurent Renouf étaient de passage à St-Simon, dernièrement, en visite chez M. Désiré Lévesque.

PARTIE DE CARTES

Une partie de cartes a été donnée dernièrement, par M. Jos Renouf. On remarquait au nombre des invités, M. et Mme Ernest Pelletier, M. et Mme J.-B. Pelletier M. et Mme A.-D. Deschênes, M. et Mme Théodore Damours, M. et Mme Omer Damours, M. et Mme Laurent Renouf, M. et Mme Gérard Damours, M. Gérard Belzile, Mlle Suzanne Pelletier, M. J.-Baptiste Damours, Mme Wilfrid Bérubé, etc., etc. Les prix furent gagnés par M. Théodore Damours et Mme Wilfrid Bérubé, deux prix de consolation furent décernés à Mme A.-D. Deschênes et M. J.-B. Damours et le prix d'assistance par M. G. Damours. Après la partie on servit un goûter. Les invités se retirèrent tard et enchantés de leur soirée.

— M. Hervé Côté et M. Théodore Côté de l'île Verte étaient de passage ici, dernièrement, en visite chez des amis.

— Une soirée de chant et musique a été donnée, dernièrement, par M. Alfred Bélanger. On y comptait de nombreux invités.

La soirée était donnée en l'honneur de M. et Mme Laurent Renouf, mariés récemment. Les invités s'amuseront ferme et se retireront à une heure avancée enchantés de cette réception.

ST-ANACLET

M. et Mme Gérard Lavoie, de Luceville, ont visité des parents dernièrement.

M. et Mme Hector Routhier nous ont quittés pour aller demeurer à St-Léonard.

M. l'abbé Auguste Lavoie était en visite au presbytère dimanche.

Mme Richard Pineau et Mlle Thérèse St-Laurent sont de retour d'un voyage à Québec et Montréal.

MARIAGE. — Mercredi le 16 février a été béni le mariage de M. Albert Thibault et Mlle Rose Delima Proulx par M. l'abbé Léonce Saindon, vicaire.

NAISSANCE. — M. et Mme Gérard Brissone (Marie-Louise Paquet) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 19 sous les prénoms de Marie-Raymonde-Magella. Parrain et marraine, M. et Mme Huber, Brissone, grands-parents de l'enfant.

ST-ULRIC

Mme A. Lanouette est de retour d'un voyage à Québec où elle a conduit son fils à l'Hôtel Dieu.

M. Joseph Talbot est allé tout dernièrement à Québec par affaires.

M. Adalbert Roy, employé du Département du Revenu Provincial, nous a quittés le 18 février afin d'aller reprendre l'exercice de ses fonctions, après avoir passé chez son père, M. Jean-Bte Roy, deux mois de convalescence, à la suite d'une grave intervention chirurgicale subie le 28 novembre 1937.

ST-NARCISSE

BAPTEMES: Le 2 février, a été baptisée Ghislaine Plourde, enfant de M. et Mme Arthur Plourde (née Marie-Berthe Fillion). Parrain et marraine, M. et Mme Gaudiose Plourde, grands-parents de l'enfant.

Le 6 février, a été baptisé Florian Lepage, enfant de M. et Mme Gérard Lepage (née Gilberte Gosselin). Parrain et marraine, M. et Mme Océlon Gosselin, grands-parents de l'enfant.

Le 13 février, a été baptisé Yvon Brillant, enfant de M. et Mme Léo Brillant (née Rose-Eva Gagné). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gagné, oncle et tante de l'enfant.

Le 13 février, a été baptisée Jeanne Canuel, enfant de M. et Mme Léopold Canuel (née Jeanne Lavoie). Parrain, M. Marcel Lavoie; marraine Mme Blanche Lavoie, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 février, a été baptisé Narcisse Ross, enfant de M. et Mme Robert Ross (née Rose-Anne Pigeon). Parrain et marraine, M. et Mme Narcisse Pigeon, oncle et tante de l'enfant.

VA ET VIENT. — Mlle Marcelle Skeling, de l'Esprit-Saint, de passage ces jours derniers chez son oncle M. Philippe Pigeon.

Mlle Anne-Marie Paulin, de Ste-Blandine, chez sa mère Mme Joseph Paulin.

M. et Mme Arsène Rioux sont revenus parmi nous après avoir demeuré quelques mois à Rimouski chez leurs parents M. et Mme Siméon Rioux.

Mlle Thérèse Pigeon est allée à l'Esprit-Saint, dimanche dernier.

CABANO

GOURET. — Les clubs Cabano vs Saint-Mathias nous ont donné une belle joute dimanche dernier, 20 du courant. On peut constater par le résultat suivant que cette partie a été très disputée et mouvementée: Cabano: 5. Saint-Mathias: 5. Nous prions ces deux clubs d'agréer nos plus cordiales félicitations.

NECROLOGIE: Est décédé le 16 février, après une longue maladie, M. Jos Bourgouin fils de Georges, à l'âge de 43 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 19 du courant.

GRAINES DE SEMENCE

Plus de 30 années d'expérience dans la culture de grains de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.

Nouveau Catalogue Gratuit

COUPON

Messieurs — S.V.P. m'envoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.

Nom.....

Adresse.....

HECTOR L. DERY & CIE, LTÉE

Grainetiers et Pépiniéristes

Nouvelle adresse 931, Blvd St-Laurent, Montréal

Le 20, est décédé après 3 jours de maladie seulement, M. Thomas Desbiens, à l'âge de 80 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu en notre paroisse le 23. Nous prions ces 2 familles éprouvées d'agréer nos sincères condoléances.

NOS MALADES: Plusieurs de nos concitoyens sont malades cet hiver: Mme Jos St-Amand, épouse du maire du village, Mme Hippolyte Lafrance en traitement à l'hôpital de Rivière-du-Loup, M. Ferdinand Blanchette, également sous traitement à la suite d'un accident de travail; celui-ci est aussi sous traitement à l'hôpital de Riv-du-Loup. Nous formulons des vœux sincères pour le prompt rétablissement de ces malades.

DE RETOUR: Nous apprenons que M. Onézilas Paradis, garagiste, qui a subi une grave opération à l'hôpital de Riv-du-Loup, est de retour chez lui en convalescence. Nos meilleurs souhaits de rétablissement.

Voici du Nouveau pour le dîner

DU POISSON SÉCHÉ OU MARINÉ

● Voulez-vous surprendre la famille avec un nouveau régal au dîner? Servez un plat savoureux de poisson canadien, séché ou mariné.

Où que vous viviez, votre marchand peut vous procurer du poisson séché tel que la morue, l'églefin, le merlan, la merluce et la morue noire, et du poisson mariné tel que le hareng, le maquereau et l'aloë... tous en parfait état. Il y a des recettes intéressantes pour la préparation de chacun de ces poissons excellents.

Le poisson est un aliment merveilleux pour la santé... bon pour chaque membre de la famille. C'est une grande source de protéines qui font les corps sains et robustes.

Servez souvent à la famille du poisson canadien, séché ou mariné... ce sera un régal pour tous... et vous le trouverez économique.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa.

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée: "Le Poisson au Menu du Jour", et contenant 100 recettes délicieuses et économiques pour la préparation du poisson.

Nom.....

Adresse.....

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR

DISTINGUEZ-VOUS ET ÉPARGNEZ DE L'ARGENT

La plus grande élégance... les caractéristiques les plus nouvelles... et la plus grande valeur du jour

SEUL OLDSMOBILE vous donne la hardiesse et la distinction de la vedette d'élégance de 1938. Seul OLDSMOBILE offre toutes les plus récentes caractéristiques de belle voiture, telles que la nouvelle planche de bord de sécurité. Et OLDSMOBILE est le seul des autos à bas prix à vous donner une telle vivacité de performance. Vérifiez ces faits vous-même. Faites vos propres comparaisons. Conduisez ensuite cette fameuse voiture nouvelle qui a tout.

Vous pouvez posséder un Oldsmobile moyennant de faibles paiements mensuels grâce au mode General Motors de paiements à termes... et vous trouverez partout au Canada les commodités du service Oldsmobile.

PRIX DEPUIS \$1161

(Coupé sport 6 cyl. à 2 places avec strapontins)

Livré à l'usine, Oshawa, Ont. Taxes du gouvernement, licence et fret à coût additionnel.

Il y a aussi des modèles 8 cyl. de 110 C.V.

WILFRID OUELLET, BIC, QUE.

# LE PROGRES DU GOLFE

Rimouski, vendredi, le 25 février 1938

Page 3

## Pour servir à l'histoire régionale

### La famille de Champlain

Je remarquais dans votre journal du 4 février un article reproduit de l'Action catholique où il est question des familles de Champlain du bas de Québec.

Après avoir démontré que Samuel de Champlain n'avait laissé aucune postérité et que, par conséquent, les familles de Champlain des Trois-Rivières et de la région de Rimouski ne descendent pas du fondateur de Québec, ce que tout le monde et moi-même admettent aisément, un certain écrivain français, M. Puibusque, prétend que les familles de Champlain du bas de Québec portaient à l'origine le nom de Volant de Chamblin. Passe pour le nom de Volant que nos ancêtres ont porté quelques années, mais pour Chamblin, nous ne sommes pas de son avis, pour la raison bien simple que nos ancêtres ne l'ont jamais écrit ni porté. « Avec le temps, dit ce M. Puibusque, le nom de Chamblin se corrompit bientôt en Champlain ». Ce qui veut dire que les premiers Volant venus au pays portaient le nom de Chamblin. Or, il n'en est rien.

M. Tanguay, dans son dictionnaire des familles, mentionne bien le nom de Chamblin (pas Chamblin), avec bien d'autres, au mot Volant, sans indiquer à quelle famille il a appartenu; et, chose remarquable, il note que François Volant de Champlain, ancêtre de la famille de Champlain du bas de Québec, signe de Champlain.

Pour nous rassurer, nous avons voulu faire relever l'acte du mariage de François Volant de Champlain, conservé aux Archives de Québec. On verra que la famille de Champlain de la région de Rimouski descend de François Volant de Champlain, capitaine de navire, de Saint-Germain en Laye, près de Paris, et qu'il épousa, à Québec, le 10 juin 1749, Claire Joliette, petite-fille de Louis Joliette, Seigneur de Mingan, découvreur du Mississippi.

« Le dixième juin mil sept cent quarante-neuf, après avoir publié au prône de la grande messe paroissiale, pour la première et dernière fois, par dispense de Mgr l'Evêque de Québec, donnée par Mgr Lavilangevin, vicaire-général de Mgr l'Evêque, des bans de mariage entre le Sieur François Volant, fils de Sieur Claude Volant et de Dlle Jeanne-Claude Audebert, ses père et mère, bourgeois de St-Germain-en-Laye, diocèse de Paris, d'une part; et de Dlle Claire Joliette, fille de feu Sieur Joliette de Maingant et de Dlle Marie-Mars Volant, ses père et mère, demeurant en cette paroisse, d'autre part; ayant reçu la liberté et permission de Monsieur Briand, chanoine-sécrétaire de Mgr l'Evêque, en faveur du dit Sieur François Volant, et ne s'étant découvert aucun empêchement au dit mariage, je soussigné, prêtre directeur du Séminaire de Québec, faisant les fonctions curiales dans la dite église paroissiale de Québec, a reçu leur mutuel consentement de mariage et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par notre mère la Ste Eglise, en présence de Sieur Joseph Fleury, Ecuyer, Sieur de la Gorgendière, de Sieur Pierre-François de Rigaud, Ecuyer, Sieur de Vaudreuil, lieutenant du Roy dans cette colonie, Chevalier de l'Ordre militaire de St-Louis, de Sieur Joseph Chavigny de la Tesserie, négociant, du Sieur Louis Parent, négociant, du Sieur Jean Taché, négociant en cette ville, et de Dame Marie Joliette de Maingant, épouse du dit Sieur Taché, parents et témoins, lesquels ont signé avec nous. Claire Joliette de Maingant  
Maingant Tacher  
Volant de Champlain  
De la Gorgendière  
Jos. Chavigny de la Tesserie  
Rigaud de Vaudreuil  
Taché A.  
Parant

S. Le BEAUVAIS, ptre.

Jean, fils de François Volant de Champlain, vint s'établir à Rimouski vers 1780. De son mariage avec Thérèse Des Rosiers, en 1782, il eut neuf enfants dont trois, Jean-Evariste, Simeon et Joseph furent la tête des trois rameaux de la famille Volant de Champlain.

CHAMPLAIN.

### UNE RUE MARECHAL JOSEPH PILSUDSKI A PARIS

Dans le vibrant article qu'on va lire, notre excellent collaborateur, M. Raoul Brandon, Député de Paris, Conseiller Municipal du Ve arrt de Paris, nous dit pourquoi il a demandé au Conseil Municipal de Paris de donner à une grande artère parisienne le nom de Marechal Pilsudski.

L'hommage que le Conseil Municipal vient de décider de rendre au constructeur de la Pologne moderne sera beaucoup de retentissement et provoquera une approbation commune de l'opinion française.

En proposant récemment à mes éminents collègues du Conseil Municipal de Paris de donner à une grande artère parisienne le nom du Marechal Joseph Pilsudski, je me suis inspiré avant tout d'une ancienne et belle tradition à laquelle la ville de Paris a marqué son attachement à maintes reprises. Notre grand Paris, au cœur et à l'esprit toujours généreux, se plaît, depuis longtemps, à rappeler le souvenir des plus illustres personnalités étrangères, soit par des monuments commémoratifs qui embellissent ses voies et ses places, soit en donnant leur nom à des avenues, des squares, des places ou des rues.

Dans la proposition que j'ai soutenue devant le Conseil Municipal et fait adopter par lui, j'ai pu rappeler ces hautes figures qu'à des titres divers Paris a voulu honorer: des chefs d'Etat ayant assuré la sauvegarde de la civilisation européenne, comme Edouard VII et George V ou le Président Wilson, des chefs militaires ayant mis leur épée au service de la France en des heures tragiques de son histoire, un Garibaldi, un Joseph Piatowski, des hommes d'Etat, des écrivains, des philosophes, des littérateurs, des poètes, des savants, des inventeurs ayant bien mérité de l'humanité, de nobles artistes, enfin d'illustres patriotes ayant lutté pour assurer l'indépendance de leur patrie et dont le dévouement à leur nation a forcé l'admiration de tous: un Albert Ier de Belgique, comme un George Washington, un Gillaume Tell jadis ou

un Kruger à la fin du XIXe siècle, un Bolivar ou un Botzaris. C'est à ce groupe de héros nationaux qu'appartient le Marechal Joseph Pilsudski, qui fut à la fois sociologue, écrivain, soldat, libérateur et constructeur de sa patrie.

Est-il besoin de rappeler la prestigieuse carrière de celui en qui tous ceux qui furent les témoins de son oeuvre voient le bâtisseur de la Pologne moderne?

Passionnément épris dès son enfance de l'idéal sacré de la délivrance de la Pologne, alors soumise à la triple domination de la Russie, de l'Allemagne et de l'Autriche, ayant voué sa vie à cette oeuvre grandiose, ne désespérant jamais quand tous autour de lui conseillaient le renoncement, payant sans cesse de sa personne, déporté en Sibérie, à son retour d'exil animateur du parti socialiste polonais qu'il engage dans la lutte pour l'indépendance de la patrie, de nouveau incarcéré dans les prisons russes, s'évadant par un miracle de sang froid et d'audace pour reprendre le combat avec plus d'ardeur que jamais, n'hésitant pas en 1914 à jeter le gant à l'immense puissance russe et, à la tête de quelques milliers de volontaires, entamant la lutte la plus inégale, sachant se servir de l'Autriche et de l'Allemagne sans les servir elles-mêmes, interdisant le recrutement polonais en faveur des puissances centrales, jeté en retour par les autorités allemandes dans la prison de Magdebourg, libéré par la révolution allemande de novembre 1918, et à son retour en Pologne porté à la tête de l'Etat par l'enthousiaste confiance de tout son peuple; toutes les phases de l'activité de Pilsudski avant et pendant la guerre sont bien connues de tous en France.

Libérateur et sauveur de sa patrie, il en fut ensuite l'organisateur: il s'acquitta de sa mission en grand homme d'Etat, ne se désintéressant d'aucun des domaines où son action était nécessaire.

En outre, par ses magnifiques victoires d'août 1920 qui écrasèrent la menace soviétique devant Varsovie et sur le Niemen il sauva l'Europe entière de la bolchévisation.

C'est la tradition et la gloire de la France que tout peuple asservi qui veut se libérer et sauver son honneur a toujours été assuré de notre appui. En soi, la cause polo-

naise nous était donc chère, mais nous avons en outre toujours éprouvé pour la Pologne une affection plus particulière en raison des multiples liens d'amitié et d'alliance qui n'ont cessé, depuis des siècles, d'unir nos deux pays. Depuis la reconstitution de la Pologne, ces liens ont été encore renforcés par d'autres faits auxquels est associé le nom du marechal Pilsudski.

C'est lui qui, comme chef de l'Etat polonais, fut le promoteur et l'initiateur du traité d'alliance entre la France et la Pologne, signé le 19 février 1921, pendant son voyage à Paris et en France au cours duquel, à Verdun, dans ce décor dramatiquement émouvant, il reçut la médaille militaire de la main du Marechal Foch. L'année suivante à Varsovie, le Marechal Pilsudski décernait au Marechal Foch, le titre, unique parmi les étrangers, de Marechal de Pologne.

Soixante-cinq de mes collègues du Conseil Municipal, auxquels j'exprime une vive gratitude pour leur appui, se sont associés à moi pour demander au Conseil de commémorer le souvenir du marechal Pilsudski, en donnant son nom à une voie de Paris. Notre proposition a été adoptée par acclamations sans qu'il fut nécessaire de suivre la procédure ordinaire de renvoi aux Commissions.

Ce vote témoigne sans doute, une fois de plus, de l'existence dans le Conseil Municipal de Paris de ce sentiment d'accueil à l'égard des gloires étrangères qui est traditionnel chez lui et que j'ai déjà rappelé, mais il témoigne encore davantage des sentiments de la France à l'égard de la Pologne. En effet, par cet hommage au Marechal Pilsudski, nous avons voulu honorer aussi bien le libérateur de la Pologne que le pur hérosisme de son peuple fidèlement groupé autour de lui: tous les Polonais de quelque origine qu'ils fussent: nobles, intellectuels, ouvriers, paysans, tous ceux qui se sont voués avec Joseph Pilsudski à la cause sublime de l'idéal national, sans désir d'agression ni d'impérialisme. Ainsi le nom du Marechal Pilsudski que Paris a décidé de donner à l'une de ses voies sera lui désormais par tous comme le symbole de cette trilogie de l'histoire française et de l'histoire polonaise: la Justice, le Patriotisme, l'Humanité.

Et je suis assuré que dans les provinces françaises l'initiative du Conseil Municipal de Paris trouvera un juste et unanime écho d'approbation.

Raoul BRANDON,  
Député et Conseiller  
Municipal de Paris.

### LA PECHE DE MER SANS LICENCE

#### Arrêt ministériel

Sur la recommandation de l'hon. M. Onésime Gagnon, ministre des Mines de la Chasse et des Pêcheries, le conseil exécutif a adopté un ordre-en-conseil permettant aux touristes de faire la pêche de mer sans licence.

Actuellement, la loi de la chasse et de la pêche oblige les touristes à se munir d'une licence pour faire la pêche de mer. Cette obligation disparaît en vertu de l'arrêté ministériel passé la semaine dernière.

## Société Radio-Canada

### Portraits canadiens

#### LE COMTE DE PUYJALON, L'HOMME DU LABRADOR

M. Damase Potvin, journaliste et romancier, sera le conférencier de la Petite Histoire. — « Portraits canadiens », — le lundi, 28, à 10 heures et demie du soir, aux postes du secteur français de Radio-Canada, M. Potvin parlera de Puyjalon.

On a appelé le comte Henry de Puyjalon « l'homme du Labrador » parce qu'il a vécu pendant vingt-cinq ans dans cette contrée lointaine qu'on regardait encore à la fin du siècle dernier comme une terre sauvage et inconnue.

Descendant d'une très noble famille du Limousin, Henry de Puyjalon vint au Canada, en 1873, poussé par des revers de fortune de sa famille. Noble, riche, doué de tous les dons de l'esprit, il avait mené d'abord à Paris une vie toute de splendeur. Il connut dans la Ville-Lumière des Canadiens qui l'incitèrent, d'autre part, à venir au Canada, comme Joseph Marmette, Leon Blumhart et d'autres. A Paris, il était l'ami intime de Charles Gounod. Il était cousin de la comtesse de Martel connue dans le monde des lettres sous le nom de Gyp.

Poussé par sa passion de la chasse, Henry de Puyjalon, des son arrivée au Canada, s'en fut sur la Côte Nord dont il fit ensuite comme son pays d'adoption. Il étudia à fond cette contrée qu'il parcourut en tous sens pendant vingt-cinq ans. Il en étudia l'histoire naturelle aux points de vue géologique, zoologique, ornithologique, etc. Savant et littérateur, il publia plusieurs ouvrages et manuels sur les ressources naturelles du Labrador Canadien.

Pendant plusieurs années, il fut inspecteur général de la chasse et de la pêche sur la Côte Nord pour le compte du Gouvernement de la province.

Henry de Puyjalon fut aussi pendant quatre ans, pour le compte du Gouvernement fédéral, le premier gardien du Phare de l'île-aux-Perroquets, du groupe Mingan. Pendant les cinq dernières années de sa vie, il vécut seul sur l'île-a-la-Chasse, une autre du groupe Mingan, et c'est là qu'il mourut tous jours seul, en 1905, à l'âge de 62 ans et où il dort son dernier sommeil.

Le voyage en Gaspésie est une des grandes attractions du tourisme en été. Mais depuis longtemps on cherche un moyen de garder les touristes pendant quelque temps car leur séjour est une source de richesse pour la région.

En exemptant les visiteurs de l'obligation d'une licence pour faire la pêche de mer, dans le bas du St-Laurent, le gouvernement a raison de croire que les touristes prolongeront leur séjour en Gaspésie. Ils pourront s'arrêter dans un endroit et retenir les services d'un pêcheur d'expérience qui les conduira dans son bateau là où ils pourront pêcher jusqu'au saumon sans avoir de licence.

Il n'y a aucun doute que dès que les Américains sauront qu'ils peuvent se livrer ainsi au grand sport de la pêche de mer, ils en profiteront.

## AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi, le vingt-et-un février mil neuf cent trente-huit, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski, tenue au Palais de Justice, à 8 hres p.m., sont présents: M. le maire James-J. Jessop et MM. les conseillers Joseph Desrosiers, Albert Michaud, Elzéar Côté et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés, savoir: Liste de paye No 7, 249.000; No 8, 42.75; Omer DesSeres, Ltée, 3.00; Dom. Rubber Co. Ltd, 13.23; The Robertson and Co. Ltd, 395; West Disinfecting Co., 27.54; Imprimerie Générale, 20.16; S.-Z. Côté, 15.00; Emmanuel D'Anjou, 130.00; Fret, 1.17; La Cie de Pouvoir, 27.25; Casgrain et Caron, 10.00; L.-de-G. Belzile, N. P. 14.30; La Cie de Pouvoir, 132 et 4.00; Fret, 40c et 40c Can. Nat. Express 0.45; Fret, 0.82 et 1.17.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Un rapport du Comité général en date du 14 février courant, lequel rapport est accepté et ratifié.

Un avis de la Commission des Services publics de Québec à propos d'une demande de M. Ludger Beaulieu pour obtenir l'autorisation d'exploiter un service par taxi entre Rivière-du-Loup et Rimouski.

Une lettre de l'agent de district, service des passagers pour le chemin de fer Canadien National, demandant au conseil municipal de s'opposer à tout projet de transport parallèle à celui du chemin de fer.

Une lettre de M. A.-A. Theriault à propos du règlement de licences concernant les vendeurs de gâteaux venant du dehors.

Une lettre de M. Henri Jacob demandant au conseil de diminuer la taxe pour la vente en gros de la bière.

Une lettre de Mme Zénon Gagnon sollicitant certaine remise de taxes.

Une lettre de MM. Harrison et Pelletier, de Matane, demandant que la licence pour autobus soit diminuée à cinquante dollars par année.

Proposé et résolu que ce conseil déclare s'opposer à la demande faite par M. Ludger Beaulieu, de Rivière-du-Loup, et présente les objections utiles à l'encontre de ce projet.

Proposé et résolu que les autres affaires courantes soient référées au Comité général pour étude et considération.

Et la séance est levée.

## BAIE-TRINITE

Record d'un mesureur. — Le mesureur Théodore Joncas, à l'emploi de la St-Lawrence Paper Mills à Baie-Trinité, a mesuré, dans une seule journée, en forêt, 125 cordes et 87 pieds au pied solide.

ront. Ce sera une nouvelle source de revenus pour les pêcheurs de la Gaspésie, qui serviront de navigateurs et de guides aux visiteurs et ces derniers demeureront plus longtemps dans ce pays qui est appelé à devenir un jour le paradis du tourisme.

## AVIS AUX CULTIVATEURS

Avec le concours de M. L. G. Belzile, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, et de M. Padoue Theriault, représentant de la National Breweries, Limitée, pour le district de Rimouski-Gaspé, la Brasserie Black-Horse de la National Breweries, a bien voulu mettre, cette année encore, à la disposition des cultivateurs un cheval reproducteur — un « percheron » — qui, nous l'espérons, donnera entière satisfaction.

## Le cheval percheron

Les cultivateurs reconnaissent dans le cheval percheron un animal robuste, bâti sur une charpente solide. Remarquable par son courage et son endurance, il convient bien pour les travaux les plus pénibles de la ferme. D'un pas énergique et rapide, il peut franchir de bonnes distances avec une charge considérable. Sa grande douceur le rend facile à conduire. Docile, il écoute à la parole. Facile d'entretien, il effectue son travail sans perdre ses belles aures. Bon raceur, il améliore rapidement les chevaux communs. Précoce lui-même, ses descendants se développent de bonne heure et sont bientôt aptes aux travaux de la ferme.

Cultivateurs, venez visiter « l'ectère », le cheval percheron de la

Compagnie de la Brasserie Nationale à l'Ecole d'Agriculture. Ce jeune « Black Horse » de sept ans, au poids de 1800 livres saura plaire. Vous lui conduirez vos juments poulinières. Le prix de saillie fixé par la Compagnie est de \$3.00 avec le privilège d'y revenir si la première visite est sans succès.

A votre prochain voyage à Rimouski, rendez-vous voir à l'Ecole d'Agriculture « l'ectère » ce fameux cheval reproducteur « Black Horse » qui dérocha le Grand Championnat à l'Exposition Royale de Toronto en 1935.

Communiqué.

## STE-FELICITE

### Mort de M. Napoléon Veilleux

Nous apprenons avec regret la mort de M. Napoléon Veilleux, marchand, de Ste-Félicité. Le regretté défunt était âgé de 43 ans et 10 mois.

Lui survivent, outre son épouse née Anne-Marie Lemieux, cinq fils et huit filles: MM. Léonard, Gérard, Fernand, Guy et Dominique Veilleux, Mlles Marie-Paule, Roland, Rita, Jeannine, Monique, Noëlle, Laurence, Christianette Veilleux.

Ses funérailles, qui furent imposantes, eurent lieu mercredi, 16 février, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

## Les magasins-chaines furent créés pour répondre à un besoin!

Les magasins-chaines et leurs méthodes modernes ont subsisté et progressé parce qu'ils facilitent à la ménagère l'achat de produits alimentaires de qualité — qu'ils les lui offrent en plus grande variété, dans un milieu plus attrayant et à des prix beaucoup plus avantageux que jamais.

Les magasins-chaines aident à développer les districts commerciaux et contribuent à accroître la valeur de la propriété. Ils attirent les clients de tous les autres centres avoisinants non desservis par ce genre d'établissements de commerce.

Ils servent d'intermédiaire entre le producteur et le consommateur, assurant un marché constant et toujours profitable aux manufacturiers, établissements de mise en conserve, artisans et cultivateurs. Et en aidant à créer de l'emploi et à maintenir le paiement de salaires, ils se trouvent à favoriser toutes les entreprises de la province de Québec.

## ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAINES DU CANADA

730, Immeuble University Tower - Montréal  
(Une fédération de marchands modernes)

## PAUVRE PAPA..... LA BLACK HORSE EST SA MEILLEURE AMIE!

PAPA, ES-TU SÛR QUE TU AS ÉTEINT LA CIGARETTE AVANT DE TE COUCHER? IL ME SEMBLE QUE JE SENS QUELQUE CHOSE QUI BRÛLE!



UNE FEMME SENT TOUJOURS QUELQUE CHOSE QUI BRÛLE — ENTEND LES VOIEURS OU A OUBLIÉ DE METTRE LE CHAT DEHORS AUSSITÔT QUE SON MARI COMMENCE À DORMIR!



---ET C'EST SA MEILLEURE NAPPE! ---C'EST QUE... TOUT EST... CORRECT, PAPA?



PAUVRE PAPA! ---PEUT-ÊTRE POURRAIS-JE MIEUX EXPLIQUER L'AFFAIRE DE LA NAPPE QUAND J'AURAI BU UN VERRE DE BIÈRE BLACK HORSE? CE QU'ELLE VA ÊTRE EN FURIE!



La pureté de la Bière Black Horse est l'objet de soins infinis. Depuis l'instant où elle quitte la chambre de fermentation, jusqu'au moment où VOUS ouvrez la bouteille, plusieurs mois après, jamais la bière ne vient en contact avec l'air. Des tuyaux de cuivre massif la conduisent après la fermentation dans d'immenses fûts de bois où, durant quatre

mois environ, on la laisse vieillir et prendre son bouquet moelleux. Chacun de ces fûts contient suffisamment de Bière Black Horse pour remplir 350,000 verres. Vous goûtez la «bière à son meilleur» dans chaque bouteille de Black Horse... une pureté absolue et cette saveur moelleuse, de bonne consistance et bien équilibrée, qui en fait la bière en bouteille qui se vend le plus au Canada.

Bière  
**BLACK HORSE**  
"BONNE POUR LA DIGESTION"  
BIÈRE EXPORT BLACK HORSE—LAGER KINGSBEER—DAWES CREAM PORTER.

## TROIS TYPES DE GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE

## Union ? oui, mais comment ?

La crise ministérielle et la tentative de M. Léon Blum ont remis au premier plan de l'actualité le problème de l'Union nationale, que l'avènement du Front populaire semblait avoir écarté pour longtemps. La formation du nouveau ministère, quelles qu'en soient les réelles qualités, ne l'a résolu que provisoirement : car, un peu par là, on s'accorde à le considérer comme une transition (il est vrai que le provisoire a parfois la vie dure).

Pour nous, situés en dehors et au-dessus des partis, il ne nous appartient pas d'apprécier les modalités et les proportions d'un éventuel cabinet d'Union nationale, mais de porter un jugement d'ordre moral, que nous ne considérons d'ailleurs nullement comme infailible. Un tel jugement suppose la connaissance des faits : aussi faut-il, avant toute autre démarche, analyser objectivement les mécanismes politiques.

On appelle gouvernement d'Union nationale un ministère qui comporte des représentants de toutes les tendances politiques ou, pour le moins, des plus importantes, groupés autour d'un programme minimum. Sous le régime de la démocratie parlementaire — qu'il nous plaise ou non, force nous est de l'accepter comme une donnée — un gouvernement d'Union nationale se constitue d'après trois types différents.

En cas de difficultés catastrophiques, d'une guerre internationale par exemple, lorsqu'il s'agit, pour la nation, non plus même de vivre, mais simplement de subsister, l'Union nationale s'impose comme une nécessité irrécusable. Elle devient l'Union sacrée, à briser ou mourir. En vertu de l'instinct de conservation, qui mène les peuples comme les individus, si la bonne volonté fait défaut, ce qui ne s'effectue pas de plein gré s'accomplit par la force.

En d'autres occurrences, l'Union nationale ne sera qu'un expédient politique. Ainsi de ces Chambres ingouvernables, ou soit par la faute du pays, divisé jusqu'à l'émiettement, soit par celle du système électoral, n'arrive pas à se dégager une majorité cohérente et durable. Alors, autour d'un nom plus populaire dans les couloirs ou l'opinion, se constitue une coalition hétéroclite formée par les représentants de tous les partis qui acceptent les règles du système parlementaire. Un rassemblement de cette nature ne saurait avoir d'autre but que de parer à l'existence d'une majorité, c'est-à-dire d'expédier les affaires courantes, qu'on ne saurait remettre à des temps meilleurs.

Ce pis-aller présente des inconvénients qu'on doit avoir le courage d'envisager. Il favorise éminemment la stagnation politique et sociale. Il ne résout rien et laisse tout en son état. Il fausse l'essence même du parlementarisme qui est le gouvernement d'une majorité — avec, pour la minorité, droit de remontrances — et l'alternance des partis au pouvoir. Prolongé, il risque de se transformer en « pré-fascisme » — et d'autant plus facilement que l'opposition, neutralisée au Parlement, a la tentation constante de s'exprimer dans la rue.

Il y a enfin un troisième type — le plus rare — d'Union nationale. C'est la rencontre provisoire, mais positive, en un même gouvernement, des représentants de toutes les fractions parlementaires, qui consentent à jouer franc jeu, afin de mettre en exécution un programme limité de réformes immédiates sur lesquelles le pays, malgré les divisions partisans, semble à peu près unanime. Le premier ministre de M. Van Zeeland donnait une idée approximative de ce genre d'Union nationale.

En possession de ces données, nous pouvons formuler un jugement de principe. La première hypothèse ne concerne pas encore la France, et Dieu veuille qu'elle ne se pose pas de sitôt. La deuxième — celle de l'Union nationale par impuissance — peut être acceptée comme un moindre mal, parce que les circonstances l'imposent. Il est clair qu'elle ne saurait provoquer d'autres sentiments que celui de la résignation — une vertu n'étant pas, du reste, uniquement passive. Une telle Union nationale n'évitera la pire que si ceux qui la conduisent réussissent à l'orienter vers le progrès social, et à la rapprocher ainsi, dans une certaine mesure, de la troisième forme dont nous avons parlé.

Quant à cette troisième hypothèse, celle d'une entente concrète, formelle, positive, sur des réformes que l'immense majorité des Français jugerait immédiatement indispensables et réalisables, elle est propre à susciter les vœux et l'action de tous les citoyens pour qui l'esprit public n'est pas une expression vide de sens.

Pour l'heure, elle apparaît encore sinon comme utopique, au moins comme hasardeuse. Elle habite pourtant la région du possible. Aux citoyens libres et conscients, aux chrétiens surtout, porteurs d'unité, forces de cohésion fraternelle, de faire en sorte, que se réalise, sur

des réformes immédiates, une suffisante unanimité d'opinion, un rassemblement des esprits pour le bien commun, condition d'une véritable union nationale, — celle qui, partant de plus profond que les groupes politiques, passe par eux pour les transcender, et pour incarner, dans un de ces grands choix qui changent le cours de l'histoire, la vitalité d'un peuple et la permanence d'une nation.

Joseph FOLLIET.  
(« TEMPS PRESENT »)

## UNE PAGE EXQUISE DE

GEORGES COLOMB

La nature  
PEDAGOGIE CHEVALINE

Puisque nous sommes chez les bêtes, restons-y, voulez-vous ? Elles sont souvent bien plus intéressantes que les hommes, les bêtes, et, malgré que les exemples qu'elles nous offrent ne soient pas toujours très édifiants, ils n'en sont pas moins souvent plus plaisants à voir, plus instructifs que ceux que nous devons aux hommes.

Vous ai-je jamais fait part d'une histoire que contaient volontiers, parait-il, à ses élèves, le professeur Chantavoine ? Le professeur Chantavoine était possesseur d'un immeuble campagnard dans le jardin duquel il cultivait avec amour tout un champ de carottes : il avait probablement un foie exigeant ! Or, malgré une étroite surveillance, les carottes disparaissaient avec une régularité telle que seul en était capable un voleur intelligent, nécessairement à deux pattes. Eh bien ! pas du tout ! Renseignements pris, enquête faite, le voleur était un quadrupède, le propre chien de la maison qui, très ponctuellement, allait flairer la planche aux carottes, faisait son choix, tirait ensuite avec précaution l'objet convoité hors du sol et le portait à l'écurie ou un vieux cheval, à demi-impuissant, et grand amateur de carottes, recevait ses inviolables. Là, le chien se dressait sur ses pieds de derrière et, appuyant ceux de devant sur le poitrail de son vieux ami, il portait son offrande à domicile ! M. Chantavoine ayant laissé dans l'Université la réputation non usurpée d'un pédagogue sérieux, nous n'avons aucune raison d'omettre le moindre doute relativement à son histoire de morale pratique et appliquée.

Et voilà pourquoi j'aime à donner aux enfants les leçons que les bêtes nous prodiguent : elles sont plus morales, plus profondes et ont beaucoup plus de portée que celles que nous tirons de notre propre fond.

A ce sujet, je voudrais, par un exemple authentique, fournir par un homme qui a mis longtemps la main à la pâte, vous dire combien, dans les rapports que nous avons avec les bêtes domestiques, il est souvent plus habile d'user de douceur que de brutalité, d'occure bien entendu n'exclut pas la fermeté, car alors cela s'appelle faiblesse ! et ce sera aussi une leçon, une ligne de conduite pour ceux qui sont chargés de l'éducation des enfants. Les principes sont les mêmes ! Ecoutez plutôt le vétérinaire colonel Hurel, un homme à la compétence duquel on peut se fier : « Je me rappelle, écrit-il, qu'au début de ma carrière, je suis arrivé dans un régiment où la mode était d'être mal embouché et gueulard, et les maréchaux ferrants étaient pires que les autres. A la forge, on criait, on jurait, on tapait ; à la visite des malades on faisait de même ; les chevaux étaient simplement affolés ».

Hurel commença par faire comprendre aux hommes que cela n'était pas précisément son genre : « Quand un cheval se défendait, ne voulait pas se laisser faire, je le prenais moi-même par le bout du bridon, je faisais taire tout le monde, le cheval restait seul avec moi et nous nous expliquions. Tantôt le cheval m'expliquait qu'il me considérait comme un ennemi personnel. Tantôt, il m'expliquait qu'il voulait s'en aller, mais il n'allait pas loin, car je ne lâchais pas le bridon, jamais, et il arrivait que le cheval se trouvait acculé à un mur et bien obligé d'écouter mes explications à moi.

« Le plus souvent, surtout s'il avait déjà subi quelques-unes de mes leçons, le cheval me regardait attentivement, curieusement, poussait un soupir et baissait la tête, ce qui est sa manière de céder. Quelques paroles dites doucement, des caresses progressives et discrètes et, en vingt, trente secondes, je faisais du cheval ce que je voulais, il me laissait faire ce que je voulais. Il n'y a là dedans aucun secret, aucun truc, tout simplement je ne faisais pas de mal au cheval, je ne faisais pas croire au cheval que je voulais lui faire du mal et le cheval, qui n'est pas un imbécile, comprenait que je ne voulais pas lui faire de mal, qu'en somme j'étais un bon type.

« Eh bien ! au bout d'un certain temps, dans ce régiment de gueulards, les maréchaux devinrent

doux, bien élevés, polis, patients et ils firent à leur tour des chevaux tout ce qu'ils voulaient : les chevaux se laissaient ferrer, se laissaient faire leurs pansements, les visites se passaient en ordre et très vite. Les chevaux semblaient même y prendre plaisir, ils s'avancèrent d'eux-mêmes à leur tour, levaient la patte pour le pansement, pour un peu, ils se seraient fait porter malades !

« Cette confiance particulière en nous, je l'ai vue plusieurs fois se manifester d'une façon très nette quand, au cours des manœuvres que nous faisons alors dans des endroits difficiles, il y avait des chutes, empiètrage et difficulté. On appelait le maréchal et quand le maréchal était là qui s'était fait reconnaître, à la voix, du cheval qui se débattait dans les traits, le cheval ne bougeait plus, il attendait en toute confiance que son ami le maréchal l'ait tiré du pétrin.

« Demandez à ceux qui ont connu des artilleurs à Bruyères-en-Vosges, entre 1900 et 1908, et ils vous diront que je n'ai rien exagéré ».

Ainsi parla M. le vétérinaire colonel Hurel. Je trouve qu'il a très bien parlé et que beaucoup de gens en France pourraient et devraient profiter de sa leçon.

Georges COLOMB.  
(« RIC ET RAC »)

LE ROMAN EST-IL UN  
GENRE FINI ?

Non, mais plutôt un genre fatigué et qui a besoin de se reposer pendant quelque temps.

Ne confondons pas les mémoires avec les autobiographies et surtout avec les simples souvenirs, qui ne sont que des chapiteaux d'années sans autre lien que la personne de l'auteur. Les mémoires, recueils de choses vues ou vécues, tiennent plutôt à l'histoire générale, tandis que les autobiographies ne sont que de l'histoire particulière. Mais il ne faut pas trop presser ces définitions, les genres poussés à un certain point finissant par rentrer les uns dans les autres.

Par quelle faiblesse ai-je donné le sous-titre de « romans » aux trois premiers livres de mes Mémoires ? Ils ne sont nullement romanesques. Sont quelques changements de noms nécessaires par les raisons que l'on devine, c'est mon histoire toute pure et celle des gens que j'ai rencontrés sur ma route. J'ai sacrifié, en cela, à la superstition du roman, laquelle dure encore, mais était plus intrinsèque lorsque j'ai commencé cette série. Pourquoi fourrer du roman partout ? Il est entendu, dans le grand public, qu'il n'y a d'intéressant que le roman. Il n'est livre d'histoire qui ne se prétende intéressant comme un roman et qui ne s'efforce à l'être. De là le genre détestable de l'histoire romancée. Et cette manie n'est pas nouvelle. Chateaubriand, pour attirer un éditeur en lui offrant son Génie du christianisme, déclarait y avoir mis le même intérêt que dans un roman.

Et, chose curieuse, bien que cette superstition du roman dure toujours, le public s'en éloigne de plus en plus. Actuellement c'est l'histoire qui semble avoir ses préférences. La superstition ne s'attache plus qu'au mot et non à la chose. Le roman serait-il un genre fini ? Je crois que le roman a la vie dure et qu'il durera autant que l'humanité. Il y aura bientôt quarante ans, Heredia, directeur littéraire du Journal, me disait :

« Le roman est un genre usé, tombé en quenouille ; il faut laisser ça aux femmes ! »

En revanche, il y a quelques années à propos de mes premières études historiques, Paul Bourget me disait, non sans inquiétude :

« N'abandonnons pas ce bel art du roman ! »

Propos qui ne contredit que faiblement celui de Heredia. « N'abandonnons pas ! » Cela signifie qu'il y a péril en la demeure, que pour Bourget lui-même le roman était un genre menacé.

Encore une fois, je ne le crois pas. Un genre fatigué tout au plus, — et qui a besoin de se reposer pendant quelque temps. La désaffection du public, si désaffection il y a, vient peut-être de ce que les romanciers d'aujourd'hui ont abandonné les grandes formes du roman : le roman tel que le concevaient Balzac et Flaubert, et, après eux, Zola, Daudet et Maupassant. La prédominance du roman psychologique ou idéologique a produit le roman pauvre, — la petite histoire sentimentale à trois personnages. Les amateurs du genre ont préféré le roman policier ou le roman d'aventures. En réalité, beaucoup ont perdu la foi dans l'illusion romanesque. Ce qu'ils veulent, c'est la vérité toute nue, débarrassée du trompe-l'œil de l'im-

trigue et de tous les artifices de la composition et de l'effet littéraire. Ainsi s'expliquerait le succès du grand reportage et même de certains romans à clé.

Louis BERTRAND,  
de l'Académie française.  
(« CANDIDE »)

## LA VRAIE FRANCE

M. Lloyd George n'a pas toujours parlé de la France avec beaucoup de sympathie, et surtout depuis la guerre.

Mais le député de Carnarvon est capricieux, changeant, impulsif. Il veut faire pendre le Kaiser — c'est chez lui une idée fixe — et quand la chose devient possible, en admettant qu'elle le fut morale, il parla d'autre chose. N'empêche que sa tenacité fut vraiment britannique et que si, par là, il eut quelque ressemblance avec Briand, le « lion gallois » fut, par le cœur, un autre Tigre.

En ce moment, Lloyd George est à Antibes et, entre deux parties de golf — ah ! l'importance du golf dans la vie des hommes d'Etat anglais ! — il a tenu, sur la France, des propos qui doivent nous faire oublier ses plus désobligeantes boutades.

L'ancien dictateur — il exerça, pendant la guerre, outre-Manche, une véritable dictature — a donc déclaré :

« Malgré tant de difficultés et de convulsions sociales, le cœur de la nation française reste sain. L'union politique n'est que superficielle, car la France, par son sol fertile, l'intelligence et l'esprit industrieux de son peuple, son sens de l'épargne, porte en elle-même tous les éléments d'un redressement et d'une prospérité qui peuvent être prêts à coup sûr. C'est, malgré les apparences, une nation unie et résolue derrière la meilleure armée du monde, et ceux qui voudraient en faire l'épreuve ne tarderaient pas à revenir cruellement de leur erreur.

« Ca, c'est gentil. Thank you very much, dear Sir Lloyd George ! »

Avons-nous la meilleure armée du monde ? C'est possible, probable, et même, si vous voulez, certain. Mieux vaut, tout de même, en douter un peu, afin de ne pas ralentir un effort qu'il faut, au contraire, pousser avec plus d'énergie que jamais. En tout cas, les autres compliments de M. Lloyd George sont mérités par le peuple français, qui, « malgré les apparences », est uni, résolu et possède les ressources matérielles et morales qui lui permettent de ne pas désespérer de l'avenir.

Mais il y a ces « apparences », et, vraiment, c'est dommage, pour ne pas dire plus.

Pourquoi la France offre-t-elle au monde surpris, narquois ou atterré, des « apparences » aussi faibles ?

La faute en est à une horde de petits bourgeois qui semblent prendre un plaisir à empêcher Candide de cultiver son jardin, le plus beau jardin du monde. Oui, le peuple français est intelligent, industrieux, économe, et il ignore l'envie, la haine, si on ne les lui en égaie pas.

Le redressement, la prospérité que prophétise M. Lloyd George ne seront possibles que le jour où les professionnels de la politique seront réduits au chômage. Le Gallois n'a sans doute pas osé le dire, d'abord parce qu'il n'est venu en France que pour jouer au golf sous le ciel bleu, et puis, peut-être, parce que lui-même

Clément VAUTEL.  
(« GRINGOIRE »)

## EXCENTRICITES DE FUMEURS

Depuis l'histoire générale L'aile, le héros de Wagram, et dont l'enorme et éternelle pipe avait le don d'exasperer Napoléon, jusqu'aux amateurs de paris qui réussissent à fumer quatre-vingt-six cigarettes en douze heures sans en être incommodés, la passion du tabac a eu ses phénomènes et ses originaux.

C'est ainsi que des extrêmes résolurent de se suicider par le tabac.

Aux environs des années 1900, un Danois, voulant noyer sa mélancolie dans la fumée, usa de trois cents cigarettes par jour. Cela dura vingt-sept mois et ce n'est qu'au bout de cent vingt-cinq mille cigarettes, et atteint de paralysie générale, que l'obstiné trépassa — dans un nuage odorant.

A peu près à la même époque (qui semble fertile en décès tabagiques) un Hongrois s'intoxiqua au cigare après s'être assuré auprès de plusieurs compagnies pour une somme importante. A ce désespéré, il ne fallut pas moins de cinquante-six cigarettes quotidiennes. La mort vint le cueillir au dix-septième millième havane.

(« MARIANNE »)

Si la dette per capita était une dette criante, on ne trouverait que des surs dans nos parlements.

## UN GRAND EUROPEEN

M. Milan Hodza, Président du Conseil tchécoslovaque, historien et journaliste éminent.

C'est un esprit de haute culture, qui, depuis trente années, joue un rôle politique et intellectuel de premier plan dans la formation nationale de la Tchécoslovaquie. Le Président Milan Hodza est une des personnalités les plus caractéristiques du peuple slovaque. Il a contribué avec bonheur à redonner une place justifiée, dans l'histoire européenne, à cette race forte que des vicissitudes millénaires avaient comme étouffée.

Dès avant la guerre, il mérite le titre de fondateur du journalisme slovaque moderne, en créant, à Budapest, deux journaux influents. Elu, en 1905, député au Parlement hongrois par les Slovaques et les Serbes il fut le persévérant serviteur de cette maxime : « Avec les Tchèques ne soyons qu'un, avec les autres Slaves soyons unis ! ». Mais son action libératrice de journaliste et d'homme politique fit de lui la cible des persécuteurs.

Membre de l'Assemblée nationale révolutionnaire, vice-président du parti républicain-agraire, membre de la Chambre des députés tchécoslovaques depuis 1920, il trouva le temps de poursuivre ses études d'histoire et de soutenir la thèse de professeur. Trois fois ministre, de 1919 à 1935, il est, depuis cette date, Président du Conseil. Il s'est révélé l'homme d'Etat, au sens plein du terme.

C'est un homme de pensée et d'action que la culture de son esprit élève au-dessus des vulgaires agitations des partis. Il n'oublie jamais la grande politique pour la petite, mais il prend souci de la petite quand les nécessités nationales le commandent. C'est un admirable conciliateur des antagonismes qui se heurtent, dans une nation qui doit cimenter les éléments divers qu'elle comporte. Au surplus, un observateur particulièrement attentif des bouillonnements du centre européen. En particulier, le Président Hodza apporte dans les ombres de la question danubienne des clartés susceptibles d'orienter les puissances intéressées vers une solution logique et pacifique.

Son effort habile pour intégrer les minorités dans l'unité de l'Etat républicain tchécoslovaque mérite d'être suivi avec d'autant plus d'attention que, de son succès ou de son insuccès, dépend, pour une large part, l'avenir de l'Europe.

Cet « éveillé politique », comme l'appellent les siens, est un linguiste passionné dont l'érudition meuble une œuvre abondante d'orateur de haute classe, qui sait parler au peuple sans le flatter, mais en l'éduquant et en l'élevant jusqu'à l'idée.

Le Président Hodza est un des artisans les mieux inspirés de cet équilibre économique de l'Occident qui, sans affecter l'idéologie propre à chaque nation, aiderait l'Europe défaillante à retrouver la

santé. Ce grand intellectuel slovaque est, par ses conceptions et ses actes, un grand Européen.

Jean DESKOSIERS.  
(« VENDEMIARE »)

## LES ENFANTS ET LA MUSIQUE

Tout le monde ne peut pas avoir reçu en naissant la grâce musicale. Mais combien, parmi ceux qui ne purent jamais apprendre quoi que ce soit de l'art des sons et dont on disait qu'ils n'avaient pas « d'oreille », combien auraient été capables de devenir des pianistes ou des violonistes éclairés et sensibles.

Je ne veux pas dire du mal des premières études musicales qui, pour être fastidieuses, n'en sont pas moins indispensables. Ce qu'on a par trop négligé, c'est d'expliquer, de faire sentir aux enfants ce qu'il y avait en réalité la musique et de les mettre en contact avec les musiciens, en un mot de les faire pénétrer de plain-pied dans un domaine qui leur apparaissait clôturé par les hauts murs rebatifiés et in franchissables.

D'aucuns ont voulu réparer cette erreur.

Et c'est pour cela que je suis allé l'autre jeudi, 23, rue Cudinot. Dans cette grande et vieille maison à l'aspect noble et paisible habite une excellente pianiste qui se double d'un aimable professeur : Mlle Lily Merminod.

Dans une salle tendue de vert, j'ai trouvé une douzaine d'enfants rieurs qui attendaient sous le re-

gard attendri et vigilant de leurs mamans.

Ils semblaient attendre une fée. Elle entra, tout de vert vêtue et ceinte d'une cordelière d'or. Et ce fut l'enchantement.

Le sujet de la causerie était Hayda dont la vie entière, depuis l'enfance malheureuse jusqu'à la vieillesse glorieuse, fut évoquée en mots clairs et vivants.

De temps à autre, la lumière s'éteignait et une petite lanterne magique prolongeait sur l'écran, faisant s'évanouir les murs, la féerie des paroles.

Après l'illustration lumineuse, ce fut l'illustration musicale. Il fallait voir avec quelle attention le jeune auditoire suivait le développement d'un menuet ou d'une sonate, interrompant la pianiste, pour souligner les différentes parties des œuvres exécutées.

Lorsque le concert-causerie fut terminé, les enfants étaient toujours rieurs : aucune trace de fatigue ni d'ennui sur ces petits visages transformés par le contact avec la beauté. Et pourtant, un effort leur avait été demandé, car on ne les avait pas obligés à entendre un monologue, mais on les avait fait participer à une action. La musique leur était devenue vivante, s'insérant dans le réel. Même ils avaient fait de l'art comparé.

Heureux petits enfants pour qui les murs sont devenus transparents !

André ALTER.

(« TEMPS PRESENT »)

Bien trop précieux  
pour qu'on fasse  
des expériences

Soignez les  
RHUMES DES ENFANTS  
par ce moyen éprouvé

Si votre enfant vous arrive avec un rhume, vous ne pouvez vous permettre de courir des risques inutiles. Employez le traitement dont l'efficacité a été doublement prouvée.

Voici ce qu'il faut faire : Il est préférable de garder le petit malade au lit et de lui faire prendre le plus de repos possible. Veillez à ne lui donner qu'une nourriture légère, à lui faire absorber de l'eau en quantité, et à maintenir la régularité des fonctions d'élimination. Et employez sans tarder votre VapoRub, en lequel vous pouvez avoir toute confiance.

L'efficacité du VapoRub a été prouvée par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre médicament en son genre — et démontrée de plus par les plus vastes essais cliniques des rhumes qui aient jamais été pratiqués (voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub). Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-ci.

Pas besoin d'attendre longtemps avant que le soulagement commence à se faire sentir.

Le Vicks VapoRub est un traitement externe et direct. Pas de drogues à avaler — pas de risque de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine, et le dos (comme dans la gravure).

Puis, pour faire durer encore plus longtemps sa longue double action, mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un morceau d'étoffe de laine chauffée.

Avant même que vous ayez fini de frictionner, votre petit sentira une chaleur et un bien-être agréables tandis que le VapoRub se met à agir directement à travers la peau, comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses, dégagées à la chaleur du corps, pénétreront directement dans les voies respiratoires irritées, à chaque respiration.

Cette double action a pour effet de détacher les mucosités — de soulager l'irritation et la toux — et d'aider à dissiper la congestion locale. Et, longtemps après que le petit malade sera tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à lui apporter du soulagement. Bien souvent, au réveil, le pire du rhume est passé.

VICKS  
VAPORUB

Blanc — No Tache Plus

Grâce à un nouveau procédé, le VapoRub se présente maintenant à vous sous une forme blanche, ne tachant pas. Seule la couleur a été enlevée ; c'est le même VapoRub — même formule et la même double action efficace.



L'esprit du carnaval ?... C'est le bon vieux

# GIN DE KUYPER

au vrai goût de Hollande !

RECETTE ORIGINALE DE LA "PONCE" :

- Le jus d'un citron
- Sucre au goût
- Eau bien chaude
- Une pincée de muscade
- Deux doigts de GIN DE KUYPER

\*Le GIN DE KUYPER ne contient pas de sucre.

10 onces 85c  
26 onces \$1.90  
40 onces \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695



# CJBR

**Dimanche 27 février**

**Lundi 28 février**

8.30 A.M. « Overture », — Musique religieuse, « Prière du matin » — Commentaires sur la fête du jour par un professeur de Séminaire, Rimouski.

8.43 A.M. « Horaire du jour ».

8.46 A.M. « Marches ».

9.00 A.M. « Ouverture Rimouski ».

9.30 A.M. « Les plus beaux tangos ».

« Radiogramme », H. A. Lepage Eng. Rimouski.

10.00 A.M. « Vos préférés », « Radiogramme », — Imprimerie Gilbert Léves, Rimouski.

« Radiogramme » — Réfrigérateur Electric Hostess ».

\* 11.00 A.M. « Laboratoire Excel » Commandant G. J. Gauthier, Point Broadcasting Eng. Montréal.

11.15 A.M. « Musical C.J.B.R. ».

11.30 A.M. « Chansonnettes variées ».

12.09 (midi) « Musique du dîner ».

« Radiogramme », A. Kiradiah, C. G. Rimouski.

12.15 P.M. « Phil Savage à l'orgue C.J.B.R. ».

12.30 P.M. « Disques pour tous », « Radiogramme », Imprimerie Bias, Rimouski.

1.00 P.M. « Les plus beaux disques ».

1.30 P.M. « Al Gilbert et son trio de concert ».

(Emission de Montréal.)  
2.00 P.M. « Les Vedettes Parisiennes ».  
2.30 P.M. « Dans les jardins de Vienne ».  
3.00 P.M. « Moli Moli ».  
2.30 P.M. « Chansons françaises ».  
4.00 P.M. « Club Matinée ».  
Solistes et orchestre sous la direction de Walter Blaufuss.  
(Du Réseau CBC)  
(Emission de Chicago.)  
4.30 P.M. « Fragments d'Opérettes ».  
5.00 P.M. « L'Heure du Thé ».  
5.30 P.M. « Les Chansons de Lucile Dumont et Léo Lesieur, organiste ».  
(Du réseau C B C.)  
(Emission de Montréal.)  
5.45 P.M. « Interlude ».  
(Horaire de la Soirée.)  
6.00 P.M. « Danses Campagnardes », Lescarlier, Bossé.  
« Radiogramme », — W. H. Buckley Co. Ltd. Toronto.  
6.15 P.M. « Radio Journal Rock City Tobacco Co. Ltd. » Québec.  
6.30 P.M. « Heure exacte » Thompson Knoch, Cincinnati.  
6.30 P.M. « Cartier, Bon Théâtre ».  
6.45 P.M. « Chansons françaises », « Radiogramme », Imprimerie Gilbert, Liée, Rimouski.  
« Radiogramme », Frank Levasseur et Co. Ltd. Montréal.  
7.00 P.M. « C.-W. Lindsay », Montréal.  
7.15 P.M. « Le Curé de Village », Emission commanditée par la National Breweries.  
(Emission de Montréal.)  
7.30 P.M. « Heure exacte » Thompson Knoch, Cincinnati.  
7.30 P.M. « Roland Todd, organiste », (Du réseau C B C.)  
(Emission de Toronto.)  
7.45 P.M. « Radio-Journal », Nouvelles de la Canadian Press et pronostics atmosphériques. — Du réseau CBC.  
(Emission de Montréal.)  
8.00 P.M. — Orchestre sous la direction de Morton Gould.  
(Du réseau C.B.C.)  
(Emission de New-York)  
8.30 P.M. « Streamline », (Du Réseau CBC)  
(Emission de Toronto.)  
9.00 P.M. « Heure exacte » Thompson Knoch, Cincinnati.  
9.00 P.M. « Les Aventures d'Arsène Lupin », Emission commanditée par l'Imperial Tobacco Co.  
(Du Réseau CBC)  
(Emission de Montréal.)  
9.30 P.M. « Rions ensemble », Emission commanditée par la Standard Brands Inc.  
(Du réseau C B C.)  
(Emission de Toronto.)  
10.00 P.M. « Sérénade Académique » Soliste et orchestre.  
(Du Réseau CBC)  
(Emission d'Halifax)  
10.30 P.M. « Portraits Canadiens », Marie Robitaille.  
(Du réseau C B C)  
(Emission de Montréal)  
10.45 P.M. « Roberto Woods, baryton » (Du réseau CBC)  
(Emission d'Halifax)  
11.00 P.M. « Heure exacte » Thompson Knoch, Cincinnati.  
11.00 P.M. « Radio-Journal », Nouvelles de la Canadian

8.30 A.M. « Ouverture » — Musique religieuse — Prière du matin » et commentaires sur la fête du jour par un professeur du Séminaire, Rimouski.

8.45 A.M. « Horaire du jour ».

9.00 A.M. « Marche ».

9.30 A.M. « Les plus beaux tangos ».

10.00 A.M. « Vos Préférés ».

« Radiogramme » — Imprimerie Gilbert, Rimouski.

« Radiogramme » — Réfrigérateur Electrique Hostens.

11.00 A.M. « Musical C.J.B.H. ».

« Radiogramme » — Imprimerie Gagné, Rimouski.

11.30 A.M. « L'heure des Valse ».

12.00 (midi) « Musique du dîner ».

12.30 P.M. « Radio Petit-Monde ».

12.45 P.M. « Le Violon Trompette ».

1.00 P.M. « Fragments d'Opéra ».

1.30 P.M. « Orchestre sous la direction de Rex Battle ».

(Du réseau CBC)  
(Emission de Toronto)  
2.00 P.M. « Chantonnys variées »,  
2.30 P.M. « Musique de Chambre »,  
3.00 P.M. « Mété Mété »,  
3.30 P.M. « L'Art Vocal »,  
4.00 P.M. « Club Matinée », Solistes  
et orchestre sous la direction  
de Harry Rogin.  
(Du réseau C B C.)  
(Emission de Chicago)  
4.30 P.M. « Variétés Classiques »,  
5.00 P.M. « Demi-Heure Polka »,  
5.30 P.M. « Les chansons de Lucile  
Dumont et Léo Lesieur, or-  
ganiste ».  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Montréal).  
5.45 P.M. « Interlude »,  
6.00 P.M. « Quelques Originalités »,  
« Radiogramme », W. H.  
Ruey Co. Ltd. Toronto.  
6.15 P.M. « Radio-Journal », Rock  
Clay Tobacco Co. Québec.  
6.30 P.M. « Heure exacte »,  
Thompson Knoch, Cincinnati.  
6.30 P.M. « Musique de danse »,  
« Radiogramme », Imprimerie  
Gilbert Lévesque, Rimouski.  
« Radiogramme », Franke Le-  
vasseur et Co. Montréal.  
6.45 P.M. « La Cle de meubles Bel-  
avance, Rimouski »,  
7.00 P.M. « Concert »,  
Sous la direction de Wilfrid  
Charette.  
(Du réseau CBC)  
(Emission d'Ottawa).  
7.15 P.M. « Régal de chant »,  
François Brunet, ténor.  
7.30 P.M. « Heure exacte »,  
Thompson Knoch, Cincinnati.  
7.30 P.M. « Programme pour les  
dames », sous la direction de  
Gladys Pienkowski-Casgrain.  
(Du réseau C B C)  
(Emission de Montréal).  
7.45 P.M. « Radio-Journal »,  
Nouvelles de la Canadian  
Press, et pronostics atmos-  
phériques.

(Emission de Montréal).

8.00 P.M. « Harmonies et Poèmes ».  
Madame Adalbert Gagnon, di-  
rectrice, Paul-Henri Jamarre,  
diseur, Philippe Savigne, or-  
ganisateur, Lucien Bertrand (di-  
recteur).

8.30 P.M. « En Roulant ma boule ».  
(Du réseau C B C).

(Emission de Montréal).

9.00 P.M. « Heure exacte »  
Thompson Knuch, Cincinnati.

9.30 P.M. « Les Concerts Sympho-  
niques de Radio-Canada ».  
Orchestre et solistes sous la  
direction de J. M. Beaudet.  
(Du réseau CBC).

(Emission de Montréal).

10.00 P.M. « From Sea to Sea ».  
Doreen Wilson, soprano,  
choeur et orchestre sous la  
direction de Percy Harvey.  
(Du réseau CBC).

(Emission de Vancouver),  
et Halifax.

\* 11.00 P.M. « Heure exacte »  
Thompson Knuch, Cincinnati.

11.00 P.M. « Radios des Nations ».  
Nouvelles de la Canadian  
Press et pronostics atmos-  
phériques.  
(Du réseau CBC).

(Emission de Montréal).

11.15 P.M. « Horizons nouveaux ».  
(FIN DES EMISSIONS)

\* Programme commercial.

**Mercredi 2 mars**

8.30 A.M. « Ouverture », — Musique religieuse, 2 Brefs de la messe du matin » et commentaires sur la fête du jour par un professeur du Séminaire, Rimouski.

8.43 A.M. « Horaire du jour ».

9.45 A.M. « Marches ». —

9.00 A.M. « Brefs », — Rimouski.

9.30 A.M. « Les plus beaux tangos ».

10.00 A.M. « Vos Préférés ».

« Radiogramme », — Imprimerie Gilbert Ltée, Rimouski.

« Radiogramme », — Refrigère, Saint-Eugène, Houlton.

\*11.00 A.M. « Laboratoire Excel », — Commandité par Dupont Broadcasting Regd., Montréal.

- 12.30 A.M. « Orchestre Populaire », 12.00 (midi) « Musique du dîner », 12.15 P.M. « Wild Savage à l'orgue C B C ».
- 12.30 P.M. « Disques pour tous », 1.00 P.M. « Fragments d'opéras », 1.30 P.M. « Al Gilbert et son Trio de concert », (Du réseau CBC) (Emission de Montréal.)
- 2.00 P.M. « Les Vedettes Parisiennes », 2.30 P.M. « Les plus Beaux Disques », 3.00 P.M. « Méli Mélus », 3.30 P.M. « Virtuosité », 4.00 P.M. « Junior Choral Concert », (Du réseau C B C) (Emission de Londres)
- 4.30 P.M. « Concertos », 5.00 P.M. « L'heure du Thé », 5.30 P.M. « Les chansons de Lucille Dumont et Léo Lesieur, organiste », (Du réseau C B C) (Emission de Montréal.)
- 5.45 P.M. « Interlude », « Horaire de la Soirée », 6.00 P.M. « Un quart d'heure avec Beethoven », « Radiogramme », — W. H. Buckley, Co. Ltd., Toronto.
- \* 6.15 P.M. « Radio Journal », Rock City Tobacco Co., Québec.
- 6.30 P.M. « Heure exacte » Thompson Knoch, Cincinnati.
- 6.50 P.M. « Dans les Jardins de Vienne », « Radiogramme », Imprimerie Blais, Rimouski.
- \* « Radiogramme », Franke, Levesque et Co., Montréal.
- \* « Radiogramme », Imprimerie Gilbert, Lité, Rimouski.
- 7.00 P.M. « Réclat », par Madame Berthe Rousseau, pianiste.
- \* 7.15 P.M. « Le Curé de Village », Emission commanditée par la « National Breweries », (Emission de Montréal.)
- \* 7.30 P.M. « Heure exacte » Thompson Knoch, Cincinnati.
- 7.30 P.M. « Kathleen Stokes, organiste », (Du réseau CBC) (Emission de Toronto.)
- 7.45 P.M. « Radio-Journal », Nouvelles de la Canadiana phériques, (Du réseau CBC) Presse et pronostics atmosphériques, (Emission de Montréal.)
- \* 8.00 P.M. « Dans ma tasse de thé », Emission commanditée par Standard Brands, (Du réseau CBC) (Emission de Montréal.)
- 8.30 P.M. « Une Soirée de Jades », « L'Ensemble Bon Vieux

- 9.30 P.M. « Spotlight Parade », —  
Emission communiquée par la  
« Standard Brand Inc. »  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Montréal).
- 10.00 P.M. « Orchestre sous la direc-  
tion de Gilles D'Amboise »  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Québec).
- 10.30 P.M. « The CBC Singers »  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Toronto).
- \* 11.00 P.M. « Heure exacte »  
Thompson Knott, Cincinnati
- 11.00 P.M. « Radio-Journal », —  
Nouvelles de la Canadian  
Press et pronostics atmos-  
phériques  
(Du réseau CBC)  
(Emissions de Montréal).
- 11.15 P.M. « Floride du jour », —  
(R.S. DES C.B.C. DES C.B.C.)
- Programme commercial.

**Jeu**di 3 mars

8.30 A.M. « Ouverture », — Musique religieuse, « Prière du matin » et commentaires sur la fête du jour par un professeur de l'école catholique. Rimouski.

8.45 A.M. « Horaire du jour »,

9.40 A.M. « Marches »,

9.45 A.M. « Les plus beaux tangos »,

9.00 A.M. « Bonjour, B. St-Laurent »,

10.00 A.M. « Chansons grêpées »,

« Radiogramme » — Imprimeur Gilbert, Lée, Rimouski.

« Radiogramme » — Réfrigérateur Electrique Hostess.

11.00 A.M. « Musical », J.B.R.

11.30 A.M. « Clousonnettes », ariées

12.00 (midi) « Musique du diner »,

12.30 P.M. « Disques pour tous »,

1.00 P.M. « Les Duettistes »,

1.15 P.M. « Au Bal Musette »,

1.30 P.M. « Orchestre sous la direction de Rex Battle », (Du réseau CBC) (Emission de Toronto).

2.00 P.M. « Les Vedettes Parisiennes »,

2.30 P.M. « Dans les jardins de Vienne »,

3.00 P.M. « McH Mèlo »,

3.30 P.M. « Les Organistes »,

4.00 P.M. « Club Matinée », (Du réseau CBC) (Emission de Chénoué).

4.30 P.M. « Fragments d'opérette »,

5.00 P.M. « Originalités », « Radiogramme », Imprimeur Blais, Rimouski.

5.30 P.M. « Les chansons de Lucille Dumont et Lée Lésieur, organiste », (Du réseau CBC) (Emission de Montréal).

5.45 P.M. « Inertie »,

« Horaire de la soirée »,

6.00 P.M. « Récital de Violon », « Radiogramme », — W. H. Buckley Co. Ltd. Toronto.

« Radiogramme », Imprimeur Gilbert, Lée, Rimouski.

« Radiogramme », Imprimeur Frank,

- 6.15 P.M. «Radio-Journal», Rœ  
Clym Tobacco Co. Québec.
- 6.30 P.M. «Heure exacte»  
Thompson Knuch, Cincinnati
- 6.30 P.M. «L'Heure Mauve»,  
Studios «C.B.C.» sous la  
direction de Howard Fogg.  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Montréal).
- 7.00 P.M. «From The Pacific»,  
Musique canadienne.  
(Du réseau C.B.C.)  
(Emission de Vancouver).
- 7.15 P.M. «Le Séminaire de Ri  
monski».
- 7.30 P.M. «Heure exacte»  
Thompson Knuch, Cincinnati
- 7.30 P.M. «Ernest Dainy, organi  
ste», (Du réseau C.B.C.)  
(Emission de Toronto).  
(Emission de Hollywood).
- 7.45 P.M. «Radio-Journal», New  
Studios de l'«International Press»  
et pronostics atmosphérique  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Montréal).
- 8.00 P.M. «The Royal Yeast Pro  
gram» Rudy Peltier.  
Emission commanditée p  
Standard Brands.  
(Du réseau CBC)
- 9.00 P.M. «Heure exacte»  
Thompson Knuch, Cincinnati
- 9.00 P.M. «Télectra»  
Jules Payment, violoniste.  
(Du réseau C.B.C.)

9.30 P.M. « Alfred Wallenstein »  
(Emission de New-York).  
\* 10.00 P.M. « Kraft Music Hall »  
(Emission commanditée par Kraft Cheese Co.)  
(Du réseau CBC).  
\* 11.00 P.M. « Heure exacte »  
(Emission de Hollywood).  
11.00 P.M. « Radio-Journal »  
(Emission de Cincinnati).  
Nouvelles de la Canada Press, et pronostics atmosphériques.  
(Du réseau CBC).  
(Emission de Montréal).  
\* 11.15 P.M. « Horaire du mars ».  
\* Programme commercial.

Vendredi 4 mars

8.30 A.M. « Ouverture ». — Musique d'orgue religieuse, « Prière du matin », et communications pour la fête du jour par un professeur du Séminaire Rimouski.

8.43 A.M. « Horaire du jour ».

8.45 A.M. « Mîreches ».

9.00 A.M. « Bonjour Rimouski ».

9.30 A.M. « Les plus beaux tangos ».

10.00 A.M. « Vos préférés ».

« Radiogrammes » — Imprimerie Gilbert Lécé, Rimouski.

« Radiogrammes » — Refrigrateur Elvické, Hébert.

\*11.00 A.M. « Laboratoire Excel ».

Commanditaire par Dupont Broadcasting Rec'd, Montréal.

11.15 A.M. « Muséum C.J.B.R. ».

11.30 A.M. « Les classes ».

« Radiogrammes » — Hono Gagnon, Amqui.

12.00 (mid.) « Musique du dîner », « Radiogrammes », A. Kiralac, Cte. (Rimouski).

12.15 P.M. « Phil. Savage a l'orgue C.J.B.R. ».

12.30 P.M. « Disques pour Tous », « Radiogramme », Imprimerie Blais, Rimouski.

1.00 P.M. « Muséum Populaire ».

1.30 P.M. « Al Gilbert et son trio concert ».

(Du réseau CBC)

(Émission de Montréal).

2.00 P.M. « N.B.C. Music appreciation ». Au pupitre Dr Walter Damrosch.

(Du réseau CBC)

(Émission de New-York)

3.00 P.M. « Chansonnettes variées ».

3.30 P.M. « Radiogramme C.B.R. ».

4.00 P.M. « Club matinee ».

(Du réseau CBC)

(Émission de Chicago).

4.30 P.M. « Variétés Classiques ».

4.40 P.M. « Tadio Concert ».

5.30 P.M. « Les classes de Lucille Dumont et Léo Lesieur, organiste ».

(Du réseau C B C)

(Émission de Montréal).

5.45 P.M. « Émission de la Soirée ».

6.00 P.M. « Récital de chant », Paul-Emile Corbail, baryton.

« Radiogramme », — W. P. Mackey Co., Ltd., Toronto.

6.15 P.M. « Radio-Réal », Radio City Tobacco, Co., Québec.

6.30 P.M. « Heure exacte ».

Thompson Knoch, Cincinnati.

6.30 P.M. « Dans les Jardins de Vienne ».

« Radiogramme », Imprimerie Gilbert, Lécé, Rimouski.

7.30 P.M. « Congrès Eucharistique »  
(Du réseau C B C)  
(Émission de Montréal)

7.45 P.M. « Radio-Journal »,  
Nouvelles de la Canada  
Press, et pronostics at-  
thlétiques.  
(Du réseau CBC)  
(Émission de Montréal)

8.00 P.M. « Ici l'on chante »,  
Marthe Lapointe, Paul  
Tourneur et un orchestre a-  
l'auditorium de Sherbrooke  
(Du réseau C B C)  
(Émission de Québec)

8.30 P.M. « Femina ». Sous la  
direction de Mme Pierre Co-  
grain.  
(Du réseau CBC)  
(Émission de Montréal)

9.00 P.M. « Heure exacte »  
Thompson Knoch, Cincinnati

9.00 P.M. « Émission de la Com-  
mission de Pouvoir du Bas  
Laurent.

Mlle Yvonne Bellavance  
Mlle, Fernando St-Georges  
Violoncelle, François  
ténor, Phil. Stange, organ  
9.30 P.M. « Bamberger Symph  
Orchestra, » (Du réseau  
(Emission de la MBS)  
10.00 P.M. « Radio Théâtre »,  
Sous la direction de A.  
Duchesne.  
(Du réseau C B C).  
(Emission de Montréal).  
10.30 P.M. « Bonjour Paris I  
sopra, Solistes et orchest  
sous la direction d'Al  
Durlieux.  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Montréal)  
\* 11.00 P.M. « Heure exacte »  
Violoncelle, Knecht, Violon  
11.00 P.M. « Radio National »,  
Nouvelles de la Cana  
Press, et pronostics At  
phérique.  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Montréal).  
11.15 P.M. « Horaire du 5 mars »  
(FIN DES EMISSIONS)  
\* Programme commercial.

**Samedi 5 mars**

8.30 A.M. « Ouverture ». — Mus-  
d'orgue religieuse. « Prièr  
matin » et commentaires  
la « Ste du Jour » par un pr  
seur du Séminaire, Rimo  
8.43 A.M. « Horaire du Jour »  
8.45 A.M. « Marches ».

**Remède  
efficace**

Pour soulager  
promptement  
l'anémie, la dé-  
bilité générale,



nervous, la faiblesse, l'insomnie, la perte d'appétit, les suites de surmenage physique ou mental et les troubles de la digestion. Le *tonique* 13  
**ZYMOPHOS**

*Nouvelle émission*

**PR**

Les obligations

Datées du: 1

Principal et i

Une

*Nous offrons  
mentionné et l'  
acceptation, et*

Nous croyons

La Banque Royal  
The Canadian I  
The Bank of

W. C. Pitfield &  
A. E. Ames & Co  
Collier, Norris & I  
McTaggart, Hann  
Nesbitt, Thomsom  
Société de Placen  
Kerrigan, MacTie  
Bruno Jeannotte  
James Richardson  
Ross Bros. & Co.  
Lucien Côté Inc.  
J. C. Rogers & Co  
Midland Securitie  
Harrison & Comp

**« Radiogramme », Imprimerie Blais, Rimouski.**

11.30 A.M. « **Orchestre Populaires** ».  
12.00 (midi) « **Les plus beaux disques** ».  
12.30 P.M. « **Orchestre** ». Sous la direction de Rex Battle.  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Toronto).

1.00 P.M. « **Les Duettistes** ».  
1.15 P.M. « **Au Bal Musette** ».  
1.30 P.M. « **Club Matinée** ».  
(Du réseau C B C)  
(Emission de Chicago).

2.00 P.M. « **L'Opéra du Metropolitan** ».  
(Du réseau CBC)  
(Emission de New-York).

4.45 P.M. « **Fête de comédie** ».  
(Du réseau C B C).  
(Emission de Montréal).

5.00 P.M. « **Mell-Mélo** ».  
« **Radiogramme** » — Biscuit  
Direct, Rimouski.

\* 5.15 P.M. « **Massey Harris** », émission commanditée par J.

- Arthur Raymond, Rimouski
- 5.30 P.M. « Un quart d'heure avec  
Dany Ventura et ses collègues »
- 5.45 P.M. « Interlude », —  
« Horaire de la Soirée »
- 6.00 P.M. « Le Violon Hongrois », —  
« Radiogramme », — W. H.  
Buckley Co. Ltd., Toronto
- \* 6.15 P.M. « Radio-Journal », Ro-  
City Tobacco Co. Québec
- \* 6.30 P.M. « Heure exacte »  
Thompson Knoch, Cincinnati
- 6.30 P.M. « Quelques Originalités », —  
« Radiogramme », — Imprimerie  
Gilbert, Rimouski
- \* « Radiogramme », Franke, Le  
Vasseur et Co. Ltd. Montréal
- \* 6.45 P.M. « La Cie de Meubles Bel  
Rimouski »
- \* 7.00 P.M. « Wilfrid Ouellet, Bie »,  
(15 mt.)
- 7.15 P.M. « Récital », —  
Madame Gérard Chamber-  
land, pianiste
- \* 7.30 P.M. « Heure exacte »  
Thompson Knoch, Cincinnati
- 7.30 P.M. « La Science pour tous »,  
Causerie par l'abbé J. W. La

- 7.45 P.M. « La Revue des livres ».  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Montréal).
- 8.00 P.M. « Quand la Brise Vagabonde ».  
(Du réseau CBC)  
(Emission de Québec).
- 8.30 P.M. « Let's all go to the Music Hall ». Sous la direction de Georges Young.  
(Du réseau C B C)  
(Emission de Toronto).
- 9.00 P.M. « N.H.L. Hockey Broad-  
cast », — commandées par  
Imperial Oil Ltée.  
(Du réseau CBC)

10.30 P.M. « L'Orchestre symphonique de la N.R.C. »  
(Emission de Montréal).  
(Du réseau CBC)

\* 11.00 P.M. « Heure exacte »  
(Emission de New-York).  
Thompson Knoch, Cincinnati

11.30 P.M. « Radio-Journal »  
Nouvelles de la Canadian Press et pronostics atmosphériques.  
(Du réseau CBC)

11.15 P.M. « Horizons de murs »  
(Emission de Montréal).

CIN DES ÉTATS-UNIS

(EN DES ÉMISSIONS)

\$10,000,000

# PROVINCE

## Obligations 3¼% à Terme

(Non-régies)

Les obligations susmentionnées font partie d'un emprunt de \$10,000,000 d'obligations 2¼% échéant le 1er mars 1938.

Les obligations sont remboursables par tirages semestriels (1er mars et 1er septembre) dans les Villes de Montréal, Toronto et Québec.

Les obligations, de l'avis de nos conseillers, sont garanties par le Fidejussio de la Province de Québec et par le Fidejussio de la Province de l'Ontario et à l'intérêt, sur le Fonds du Trésor de la Province de Québec.

**Prix: 99.45 et l'intérêt accumulé**

Le Prospectus Officiel décrivant les obligations susmentionnées est en vente à la part de la Province, pour souscription, à un prix de 99.45, et à l'intérêt accumulé, sujettes à vente préalable et à l'approbation des conseillers juridiques de la Province de Québec.

Les obligations intérimaires seront émises par la Province de Québec et la Province de l'Ontario.

**Agents de la Province de Québec:**

**Bank of Commerce** **The Bank of Montreal**  
**Toronto** **The Dominion Trust Co., Ltd.**

**Agents de la Province de l'Ontario:**

**Bank of Commerce** **The Bank of Montreal**  
**Toronto** **The Dominion Trust Co., Ltd.**

**Agents de la Province de l'Ontario:**

**Bank of Commerce** **The Bank of Montreal**  
**Toronto** **The Dominion Trust Co., Ltd.**

DECEES : Nous avons appris avec regret la mort de M. Rodrigue Pineau, survenue, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, le 14 février. Les funérailles ont eu lieu à Bic le 17 au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Nos sympathies à la famille.

Mlle Edith Pineau, de Senneterre, de passage à Bic à l'occasion de la mort de son frère M. Rodrigue Pineau.

Madame Albert Blais ainsi que sa fille Marie-Anna, de Senneterre, de passage à Bic la semaine dernière.

M. Bernardin Bellavance, de Bic,

Dimanche, le 20 février, l'équipe de hockey St-Fabien venait rencontrer l'équipe de Bic. Vous diriez que ce fut une partie dénuée de rudesse, ce serait mentir. En maintes occasions on se serait cru à un match de lutte ou de boxe. La partie se termina par le score de 9 à 1 en faveur de Bic. Il y a rumeur que le Bic ira rencontrer Lucville, dimanche le 27 février. Dans l'affirmative, beaucoup de succès à nos équipiers.

Mlle Yvonne Thibault, de Bic, est promenade à Rimouski la semaine dernière chez des parents.



\_\_\_\_\_

Nouvelle émission

**\$10,000,000**

# PROVINCE DE QUEBEC

**Obligations 3¼% à Fonds d'Amortissement  
(Non-rachetables)**

Les obligations susmentionnées font partie d'une émission de \$20,000,000, répartie comme suit

|                                                              |              |
|--------------------------------------------------------------|--------------|
| \$10,000,000 d'obligations 2¼ % échéant le 1er mars 1942, et | \$10,000,000 |
| d'obligations 3¼ % échéant le 1er mars 1948                  |              |

Datées du: 1er mars 1938

Echéance: 1er mars 1948

Principal et intérêts semestriels (1er mars et 1er septembre) payables en monnaie légale du Canada dans les Villes de Montréal, Toronto et Québec, au gré du détenteur.

Ces obligations, de l'avis de nos conseillers juridiques, seront une obligation directe de la Province de Québec et seront une charge, quant au principal et à l'intérêt, sur le Fonds du Revenu Consolidé de la Province.

Prix: 99.45 et l'intérêt accru, pour rapporter 3.31%

Une copie du Prospectus Officiel décrivant ces obligations sera fournie sur demande.

Nous offrons de la part de la Province, pour souscription, les obligations 3¼% dues en 1948, au prix plus haut mentionné et l'intérêt accru, sujettes à vente préalable et à répartition, conditionnellement à leur émission et à notre acceptation, et sujettes à l'approbation des conseillers juridiques.

Nous croyons que les obligations intérimaires seront prêtes pour livraison le ou vers le 1er mars 1938

|                                               |                                          |                                        |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------|----------------------------------------|
| La Banque Royale du Canada                    |                                          | La Banque Provinciale du Canada        |
| The Canadian Bank of Commerce                 | The Bank of Nova Scotia                  | Imperial Bank of Canada                |
| The Bank of Toronto                           | The Dominion Bank                        | Barclays Bank (Canada)                 |
| W. C. Pitfield & Company, Limited             |                                          | Wood, Gundy & Company, Limited         |
| A. E. Ames & Co., Limited                     | Dominion Securities Corporation, Limited | Hanson Bros. Incorporated              |
| Collier, Norris & Henderson, Limited          | Royal Securities Corporation, Limited    | L. G. Beaubien & Cie Limitée           |
| McTaggart, Hannaford, Birks & Gordon, Limited | Greenshields & Co Inc.                   | René-T. Leclerc Inc.                   |
| Nesbitt, Thomson & Co., Limited               | Mead & Co. Limited                       | Savard, Hodgson & Co., Inc.            |
| Société de Placements, Incorporée             | Crédit Anglo-Français Ltée.              | Comptoir National de Placement Limitée |
| Kerrigan, MacTier & Co., Limited              | Gairdner & Company, Limited              | Paul Gonthier & Cie Limitée            |
| Bruno Jeannotte Limitée                       | A. S. McNichols and Co. Limited          | Henri Turgeon Limitée                  |
| James Richardson & Sons                       | Hamel, Fugère & Cie., Limitée            | Dubé, LeBlond & Cie Inc.               |
| Ross Bros. & Co. Ltd.                         | J. C. Boulet Limitée                     | Lagueux & Darveau Ltd.                 |
| Lucien Côté Inc.                              | J. E. Laflamme, Limitée                  | Corporation de Prêts de Québec         |
| J. C. Rogers & Company Limited                | Crabtree & Company, Ltd.                 | Société Générale de Finance, Inc.      |
| Midland Securities Corporation Ltd.           | R. A. Daly Co., Limited                  | Skaith & Company Ltd.                  |
| Harrison & Company, Limited                   | Bartlett, Cayley & Co. Ltd.              | Brawley, Cathers & Co.                 |

## PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

### VOLAILLES VIVANTES :

La demande se maintient bonne, les arrivages rapidement écoulés et les prix demeurent fermes.

### VOLAILLES ABATTUES :

Malgré un ralentissement dans la demande, avec peu d'arrivages, il a été possible de soutenir les prix.

### OEUFs :

MONTREAL ET QUEBEC : Actuellement, la quantité d'oeufs retenue à la campagne pour fin d'incubation contribue à une diminution considérable d'arrivages. Si faut aussi noter que par suite du mauvais état des routes, la livraison des expéditions par camions a été beaucoup plus lente.

L'offre a donc été plus restreinte et avec une meilleure demande, ce marché a été plus actif et les prix accusent une hausse de 1c. à 3c. la douzaine suivant les différentes catégories.

VEAUX ABATTUS : MONTREAL ET QUEBEC : Marché stationnaire et prix inchangés.

FORCES ABATTUS : MONTREAL ET QUEBEC : Marché stable et prix soutenus.

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur le marché.

BEURRE : Durant cette dernière semaine le ton de ce marché s'est continué très actif.

Outre l'empressement de certains distributeurs locaux à renouveler leurs approvisionnements, nous avons à rapporter une augmentation dans la demande pour expéditions immédiates chez nos centres ruraux et conséquemment le volume des transactions fut des plus considérables.

Après avoir atteint au début de la semaine un niveau de 35½c. à 35¾c. la livre, les prix se sont quelque peu repliés au cours des derniers jours, non pas pour cause d'un désintéressement, mais plutôt par suite d'une offre un peu plus libre de la part de certains détenteurs qui trouveront davantage à se départir de leurs stocks, ce qui contribue généralement à une plus forte pression de vente ; cependant, avec la position solide actuelle de notre marché, l'acceptation de cette offre a été assez rapide et de nature à éviter une baisse plus prononcée des prix.

Par crainte d'insuffisance d'approvisionnement, jusqu'à ce que la majeure partie des arrivages requis soient directement expédiés de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie soient à notre portée, une certaine quantité a été achetée du Royaume-Uni pour livraison à Halifax vers le 1er mars prochain.

Les stocks détenus en Angleterre sont moindres que l'an dernier à pareille date et avec une réduction assez substantielle de la production chez ses principaux fournisseurs dont l'offre est plus restreinte, ce marché s'est raffermi et nos achats futurs devront se faire à des prix plus élevés si nous sommes obligés d'augmenter notre volume d'importation.

Lundi avant midi, le 21 février courant, les prix du No 1 pasteurisé, reclassifié, au gros, variaient de 34½c à 35c la livre et le beurre frais de 34½c à 34¾c la livre.

FROMAGE : La demande s'est légèrement améliorée et les prix plus fermes. Les arrivages courants colorés, de Québec, sont cotés de 13½c à 14c la lb.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec. — Succursale de Québec. — Semaine finissant le 19 février 1938.

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)

A — 5 lbs et plus 28c.  
A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 27c.  
B — 5 lbs et plus 26c.  
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 25c.

POULETS ABATTUS (sélectionnés)

A — 5 lbs 26c.  
B — 5 lbs et plus 24c.  
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 23c.  
C — 5 lbs et plus 21c.  
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c.  
C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c.

POULETS ABATTUS (sélectionnés)

A — 5 lbs et plus 21c.  
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c.  
B — 5 lbs et plus 20c.  
B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 19c.  
C — 5 lbs et plus 17c.  
C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 16c.  
COQS — 14c.

OEUFs

A — (Gros) 28c.  
A — (Moyens) 26c.  
A — (Petites) 25c.  
B — 23c.  
C — 21c.

VEAUX ABATTUS

Bons Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

FORCES ABATTUS

A — Bacon de cholest 135 lbs à 160 lbs 11½c net

Plus \$1.00 prime.

B — Bacon 120 lbs à 160 11¼c net

Boucher, 120 lbs à 160 11¼c net

Lourd, 160 lbs. à 200 lbs. 11c net

**GRATIS**  
**Flacon d'essai de KRUSCHEN**  
Procurez-vous-en un  
Demandez chez votre pharmacien le "gros paquet" de Kruschen à 75c, contenant un flacon ordinaire et un flacon d'essai. Employez d'abord celui-ci et, si vous n'êtes pas satisfait, renvoyez le flacon régulier non ouvert. Votre argent vous sera remboursé.

Léger, 100 lbs. à 120 lbs. 11c net

Prix de remise pour la semaine finissant le 15 février 1938 inclusivement

Montréal et succursale Québec.

BEURRE (frais)

No 1 pasteurisé 34½c.  
No 1 non pasteurisé 33½c.  
No 2 33½c.

Très important : Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 21 février 1938 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORES

Select, 190 - 230 lbs 9.60 - 9.75

Prime de \$1.00

Bacon, 180 - 230 lbs 9.60 - 9.75

Boucher, 160 - 240 lbs 9.10 - 9.25

Léger, 120 - 160 lbs 8.60 - 8.75

Lourd, 240 - 270 lbs 9.10 - 9.25

Extra Lourd, 270 lbs plus 8.60 - 8.75

Truies 6.00 - 7.25

VEAUX DE LAIT

Choix 9.50 - 10.00

Bon 9.00 - 9.25

Moyen 7.50 - 8.50

Commun 6.00 - 7.00

VEAUX DE CHAMP

Bon 4.00 - 4.25

Moyen 3.75 - 4.00

Commun 3.25 - 3.50

AGNEAUX

Choix 7.00 - 7.50

Pesant 6.00 - 6.50

Bélier 6.00 - 6.50

Commun 6.00 - 6.50

MOUTONS

Bon 3.50 - 4.00

Commun 2.00 - 2.50

YACHES

Choix 4.00 - 4.25

Bonne 3.50 - 3.75

Moyenne 2.75 - 3.25

Commune 2.25 - 2.75

Très Com. 1.75 - 2.00

TAURES

Choix 4.75 - 5.00

Bonne 4.25 - 4.75

Moyenne 3.50 - 4.00

Commune 2.50 - 3.00

TAUREAUX

Choix 4.00 - 4.25

Bon 3.25 - 3.50

Moyen 3.00 - 3.25

Commun 2.50 - 2.75

BOUVILLONS

Choix 6.00 - 6.50

Bon 5.25 - 5.75

Moyen 4.75 - 5.00

Commun 3.50 - 4.25

Com. Lég. 3.00 - 3.50

## A VENDRE

Bon poste pour hôtel de touristes, avec terrain pour installation de cabines, sur route de Gaspé à Van Buren, Maine, maison finie moderne. Vente pour cause de décès.

Bon poste de commerce. Place centrale, près église, station, garage. Situé sur route des touristes à mi-chemin entre Campbellton et Van Buren, Maine. Vente pour cause de décès.

Pour informations, écrire au « Progrès du Golfe », Rimouski.

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions Spéciales

A BON COMPTE

Pour tous les endroits dans L'OUEST CANADIEN

DEPARTS :

Tous les jours du 19 fév. au 5 mars.

Billets valables pour voyager dans voitures ordinaires

Des billets d'excursions valables dans wagons-touristes, wagons-salons et wagons-lits peuvent aussi être obtenus sur paiement d'un léger supplément, en plus du tarif pour place de wagon-salon ou wagon-lits.

ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill. ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRÊTS EN ROUTE permis à Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., et à l'ouest, aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux États-Unis.

Renseignements et billets sur demande à C. A. KANGVIN, Agent du Trafic-Voyageurs, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les lignes de navigation océanique ou encore en s'adressant à P. E. GINGRAS, Agent de District, Gre Windsor, Montréal.

GEORGINA LEFAIVRE, Présidente de l'Amicale.

LA MAUVAISE HALEINE

Le but de l'annonce est de porter un fait à la connaissance du public. Lorsqu'on annonce un remède, on s'efforce de démontrer de quelle façon il peut guérir ou soulager telle maladie ou tel malaise. L'efficacité de l'annonce en matière d'éducation populaire est prouvée, disent les annonceurs, ne serait-ce que par le nombre de ceux qu'elle a rendu conscients de leur mauvaise haleine.

La mauvaise odeur de l'haleine est désagréable pour les autres et elle l'est aussi pour soi-même en ce sens qu'elle provient d'une affection antérieure de quelque partie de l'organisme. Il faut donc, du moment qu'on s'en rend compte en cherchant la cause et la corriger tant pour son propre bénéfice que pour celui des autres.

La cause la plus commune de la mauvaise haleine est le manque de propreté de la bouche. On sait qu'il y a constamment dans la bouche des microbes qui causent la putréfaction des particules d'aliments qui restent parfois entre les dents et c'est là une des principales sources de l'haleine infecte. En dépit de tout ce que l'on dit, il n'existe pas de rinçage bouche qui puisse désinfecter la bouche à fond. Gardons nos dents saines : la carie dentaire et le tartre qui se forme autour des dents dégagent aussi une odeur peu agréable qui se transmet par l'haleine. Pour conserver nos dents saines faisons les examiner par le dentiste de temps en temps puis ayons le soin de les brosser régulièrement après chaque repas.

L'odeur de l'haleine ne peut provenir de l'estomac que si l'air en est expulsé par le rejet de gaz, par exemple ; mais cette odeur n'a aucune raison d'être désagréable si l'estomac n'est pas malade. Certains aliments contiennent une huile volatile qui, après la digestion est absorbée par le sang et portée aux poumons puis dont l'odeur est rejetée par la respiration ; c'est qui se produit, par exemple, lorsqu'on absorbe de l'alcool ou que l'on mange de l'oignon.

Certaines parties qui entourent la bouche et le nez peuvent être le siège d'une infection qui pourrait aussi altérer l'haleine ; ainsi les amygdalites et les sinus. Si l'évacuation intestinale est retardée cela peut causer la putréfaction dans les intestins ce qui peut, par absorption, donner lieu à une mauvaise odeur de l'haleine.

Comme on le voit, pour prévenir l'odeur désagréable de l'haleine il faut tenir sa bouche très propre ainsi que les parties adjacentes et s'assurer du bon fonctionnement de ses intestins.

## LE TROISIEME CENTENAIRE DE LA FONDATION DU MONASTERE DES URSULINES DE QUEBEC

Les Ursulines de Québec célèbreront le premier août 1939, le troisième centenaire de la fondation de leur monastère par Marie Guyart de l'Incarnation, et ses deux compagnes, Marie de St-Joseph et Cécile de Ste-Croix. Elles voudraient, bien avant les fêtes solennelles qui se dérouleront à cette occasion, que la vie de leur sainte fondatrice soit mieux connue, et que ses vertus héroïques incitent les Canadiens-Français à demander les miracles nécessaires à sa canonisation.

Une vie de Marie de l'Incarnation, écrite par une Ursuline de Québec, qui renferme des détails inédits et intéressants, et les travaux si bien documentés de Dom Jamet ont déjà commencé ce travail, approuvé et béni par son Eminence le Cardinal Villeneuve, qui a tracé, dans un de ses mandements, un si beau portrait de la Thérèse du Nouveau Monde, qui sera reproduit prochainement.

Les religieuses ont voulu associer leurs anciennes élèves à ce mouvement enthousiaste en faveur du culte de Marie de l'Incarnation (sans sortir des limites assignées par l'Eglise à ceux qu'elle n'a pas encore placés sur les autels). A la dernière réunion de l'Amicale, en août dernier, elles acceptaient d'y prêter leur concours ainsi qu'à une campagne de publicité dans tous les journaux français du pays.

Elles n'ont peut-être pas suffisamment, dans le passé, songé à prier Dieu de manifester sa volonté de voir glorifier sa servante, en leur accordant des faveurs qu'elles ne peuvent plus espérer humainement. Elles ont peut-être suivi des dévotions plus à la mode et demandé aux saints qui sont près par tout le monde d'exaucer leurs vœux, sans songer qu'elles avaient droit à l'assistance spéciale d'une sainte qu'elle regarde comme leur mère et dont les vertus se sont exercées sur le sol même de leur patrie.

Le succès obtenu par l'Association Missionnaire dans la fondation de la mission du Japon doit donner confiance à ce nouvel élan de pitié filiale de celles qui ont été formées par les filles de Marie de l'Incarnation.

Des prières ont été sollicitées de toute la famille Ursuline, de l'Union romaine, des monastères du Canada, de France et des États-Unis ; des contemplatives auxquelles s'apparente la grande mystique, des religieuses enseignantes qui sont venues après elle, « mue par le puissant levier de la foi et de la ferveur de tant d'âmes consacrées qui elles-mêmes ont connu le don de Dieu, de tant d'âmes toujours magnanimes dans leur dévouement pour nous, disent-elles, notre prière atteindra le ciel... »

« Le procès de la Servante de Dieu, conduit jusqu'à la proclamation de l'héroïcité de ses vertus n'attend qu'un suprême témoignage venu d'en haut pour se poursuivre et parvenir au terme de la canonisation. Absolue doit être notre confiance, très humble l'espérance de nos besoins, persévérante notre prière. A chacun d'en déterminer la forme pourvu que d'intention nous demeurons unis dans un mouvement de zèle à promouvoir le règne de Dieu dans nos âmes pour la glorification de sa servante. »

Les Ursulines ont demandé à des amis de leur maison et de la Vénérable Mère, religieux et laïques, de contribuer au monument qu'elles veulent élever à la gloire de leur fondatrice. Sir Thomas Chapais a bien voulu écrire le premier des articles qui seront publiés tous les mois après celui du Primat de l'Eglise Canadienne, dans les journaux du Canada français jusqu'en août 1939.

Des exercices publics, en l'honneur du Coeur de Jésus, en qui Marie de l'Incarnation eut une si tendre dévotion, se feront dans la chapelle des Ursulines, à une date qui sera annoncée plus tard, aux intentions des personnes qui demandent des miracles par l'intercession de la servante de Dieu. Les religieuses font elles-mêmes des neuvaines ininterrompues dans la même intention. On peut se procurer les prières composées par la Vénérable Mère, en s'adressant au Monastère. Il ne faut pas oublier qu'un fait n'est considéré miraculeux que si la personne a été déclarée incurable, et que sa guérison a été lument attestée. Les personnes qui obtiennent des guérisons sont priées, d'en envoyer le récit, accompagné du témoignage de leur médecin.

La réunion de l'Amicale, en 1939, coïncidera avec les fêtes du troisième centenaire de la fondation du Monastère. Comme en 1932, nous espérons qu'il viendra des anciennes élèves de tous les points du pays et d'au-delà, heureuses d'apporter à leurs éducatrices le témoignage de leur affection et de leur gratitude.

GEORGINA LEFAIVRE, Présidente de l'Amicale.

## LA MAUVAISE HALEINE

Le but de l'annonce est de porter un fait à la connaissance du public. Lorsqu'on annonce un remède, on s'efforce de démontrer de quelle façon il peut guérir ou soulager telle maladie ou tel malaise. L'efficacité de l'annonce en matière d'éducation populaire est prouvée, disent les annonceurs, ne serait-ce que par le nombre de ceux qu'elle a rendu conscients de leur mauvaise haleine.

La mauvaise odeur de l'haleine est désagréable pour les autres et elle l'est aussi pour soi-même en ce sens qu'elle provient d'une affection antérieure de quelque partie de l'organisme. Il faut donc, du moment qu'on s'en rend compte en cherchant la cause et la corriger tant pour son propre bénéfice que pour celui des autres.

La cause la plus commune de la mauvaise haleine est le manque de propreté de la bouche. On sait qu'il y a constamment dans la bouche des microbes qui causent la putréfaction des particules d'aliments qui restent parfois entre les dents et c'est là une des principales sources de l'haleine infecte. En dépit de tout ce que l'on dit, il n'existe pas de rinçage bouche qui puisse désinfecter la bouche à fond. Gardons nos dents saines : la carie dentaire et le tartre qui se forme autour des dents dégagent aussi une odeur peu agréable qui se transmet par l'haleine. Pour conserver nos dents saines faisons les examiner par le dentiste de temps en temps puis ayons le soin de les brosser régulièrement après chaque repas.

L'odeur de l'haleine ne peut provenir de l'estomac que si l'air en est expulsé par le rejet de gaz, par exemple ; mais cette odeur n'a aucune raison d'être désagréable si l'estomac n'est pas malade. Certains aliments contiennent une huile volatile qui, après la digestion est absorbée par le sang et portée aux poumons puis dont l'odeur est rejetée par la respiration ; c'est qui se produit, par exemple, lorsqu'on absorbe de l'alcool ou que l'on mange de l'oignon.

Certaines parties qui entourent la bouche et le nez peuvent être le siège d'une infection qui pourrait aussi altérer l'haleine ; ainsi les amygdalites et les sinus. Si l'évacuation intestinale est retardée cela peut causer la putréfaction dans les intestins ce qui peut, par absorption, donner lieu à une mauvaise odeur de l'haleine.

Comme on le voit, pour prévenir l'odeur désagréable de l'haleine il faut tenir sa bouche très propre ainsi que les parties adjacentes et s'assurer du bon fonctionnement de ses intestins.

HOMME DEMANDE pour vendre Produits Domestiques Rawleigh aux consommateurs. Les ventes sont très élevées cette année. Nous vous aidons à réussir. Bons profits pour brasseur d'affaires. Pas d'expérience nécessaire. Travail plaisant, profitable, digne. Ecrivez aujourd'hui : Dépt. Key No, M L-598-53-B. Rawleigh.

MAISON AUBANEL PERE, EDITEUR

7, PLACE SAINT-PIERRE, AVIGNON

MARDI-GRAS, par Caritas. Broché 6 fr., franco 6 fr. 50.

Ce roman est d'actualité, c'est toute la vie des ouvriers qu'il nous montre, ce que cette vie a parfois de dur et de pénible, mais aussi avec tout l'espoir que l'on peut mettre aujourd'hui dans le travail et l'honnêteté foncière du bon peuple de France. Il nous est particulièrement agréable de donner quelques extraits de la préface que M. J. Zirnheld, Président de la Confédération française des travailleurs chrétiens, a bien voulu écrire pour cet ouvrage.

« Comment ne pas être ému au récit des événements trop vraisemblables qui, peu à peu, amènent la désagrégation d'un ménage d'ouvriers pourtant voué au bonheur, l'affreuse situation de l'enfant tiraillé entre des volontés contraires, le lent naufrage d'un homme à qui aucun soutien moral n'a permis de résister à l'implacable attraction des plaisirs faciles et de la haine qui remplace trop souvent, chez ceux qui n'ont plus la foi, l'accomplissement du devoir accompli et du sacrifice volontairement accepté. »

« Mais à côté du mal, et d'un mal qui s'étend prodigieusement à l'heure actuelle, vous avez voulu et su indiquer le remède. »

« Vous avez montré que, quelles que soient ses insuffisances et ses imperfections trop humaines, et parfois même son inhabileté, la charité sait cependant triompher de toutes les erreurs et de toutes les résistances. Souhaitons cependant qu'elle y parvienne avant que la catastrophe ne se soit produite et que le mal n'ait atteint son maximum d'effet. Et sans doute pourrai-je ajouter que cette manifestation pratique de la charité qu'est le syndicalisme chrétien est de nature à éviter bien des choses. »

Ainsi donc ce livre vient bien à son heure, et devrait être répandu largement pour servir d'exemple aux classes dirigeantes et donner confiance à tous les travailleurs.

RASOIRS GILLETTE

GRATIS

10 lames de rasoir Gillette et un rasoir plaqué or de même marque pour .59 sous. Par malle .64 sous.

Chez GILBERT Avenue de l'Évêché Rimouski.

pour un

AUTO A BAS PRIX

Illustration—Sedan Chevrolet Master de luxe à 5 places avec radio.

ÉTANT DONNÉ que le moteur à soupapes en tête est le type le plus efficace que l'on connaisse, vous le trouvez dans les autos, les camions et les avions qui détiennent les records... et dans le nouveau Chevrolet!

L'efficacité des soupapes en tête signifie qu'on obtient plus d'énergie de l'essence. Une autre définition serait... Chevrolet donne jusqu'à 27 milles au gallon d'essence—sans sacrifier le plein rendement de 85 C.V. dont on a besoin pour les reprises, les montées et les allures souples.

Ajoutez à cela le fait que le moteur à soupapes en tête exclusif de Chevrolet réduit la consommation d'huile à un nouveau minimum—qu'il réduit la formation de carbone—qu'il est fameux par sa sûreté... et vous avez les raisons pour lesquelles un moteur à soupapes en tête est la meilleure sorte qui soit pour un auto qui se distingue par ses faibles frais de fonctionnement et d'entretien.

Venez à nos salles d'exposition aujourd'hui. Mettez-vous au volant et apprenez la joie que procure la puissance d'un moteur à soupapes en tête! Faites vous-même la preuve de son économie incomparable!

SYMBOL D'ÉPARGNES

CHEVROLET

PRIX DEPUIS \$820

(Coupe d'affaires Master à 2 places) Modèles Master de luxe depuis \$892

Livrés à l'usine, Oshawa, Ontario. Taxes du gouvernement, fret et licence à coût additionnel. Paiements faciles suivant le mode General Motors de paiements à termes.

Wilfrid Onellet, Bic, Qué.

ÉLÉGANCE MODERNE

FREINS HYDRAULIQUES PERFECTIONNÉS

GENOUX MÉCANIQUES VÉRITABLES

CARROSSERIES TOUT ACIER TOUTES SILENCIEUSES

MOTEUR A SOUPAPES EN TÊTE

VENTILATION FISHER SANS COURANTS D'AIR

NOUVEL EMBRAYAGE TIPTOE-MATIC

7, PLACE SAINT-PIERRE, AVIGNON

MARDI-GRAS, par Caritas. Broché 6 fr., franco 6 fr. 50.

Ce roman est d'actualité, c'est toute la vie des ouvriers qu'il nous montre, ce que cette vie a parfois de dur et de pénible, mais aussi avec tout l'espoir que l'on peut mettre aujourd'hui dans le travail et l'honnêteté foncière du bon peuple de France. Il nous est particulièrement agréable de donner quelques extraits de la pré

